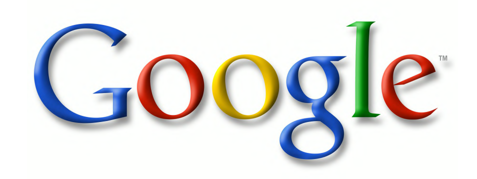


3

ÉTUDES

SUR

QUELQUES HAGIOLOGUES

DU XVIIIe & DU XVIIe SIÈCLE

GODESCARD - BAILLET - TILLEMONT - LAUNOY

Par M. Ch. BARTHÉLEMY

DIRECTEUR DES ANNALES HAGIOLOGIQUES DE LA FRANCE

POUR SERVIR D'INTRODUCTION

AUX ANNALES HAGIOLOGIQUES DE LA FRANCE, OU VIES DE TOUS LES SAINTS DE FRANCE

DEPUIS LE PREMIER SIÈCLE DU CHRISTIANISME

JUSQU'A NOS JOURS

TRADUITES DES ACTES LES PLUS ANCIENS ET DES AUTEURS CONTEMPORAINS

COMPLÉTÉES

PAR UN GRAND NOMBRE DE NOTES HISTORIQUES

Publication mensuelle : 8 fr. par an, chez tous les libraires des départements et de Paris

---

Prix de cette brochure : 60 centimes.

VERSAILLES (SEINE-ET-OISE)

AU BUREAU DES *ANNALES HAGIOLOGIQUES DE LA FRANCE*

36, Rue de l'Orangerie, 36

Et à Paris, chez M. BLÉRIOT, libraire, quai des Grands-Augustins, 55

1862

ÉTUDES

SUR

QUELQUES HAGIOLOGUES

DU XVIIIe ET DU XVIIe SIÈCLE

GODESCARD - BAILLET - TILLEMONT - LAUNOY

PAR

M. Ch. BARTHÉLEMY 

DIRECTEUR DES ANNALES HAGIOLOGIQUES DE LA FRANCE

POUR SERVIR D'INTRODUCTION AUX ANNALES HAGIOLOGIQUES DE LA FRANCE

OU

VIES DE TOUS LES SAINTS DE FRANCE

DEPUIS LE PREMIER SIÈCLE DU CHRISTIANISME

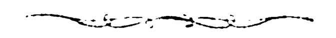
JUSQU'A NOS JOURS

TRADUITES DES ACTES LES PLUS ANCIENS ET DES AUTEURS CONTEMPORAINS

COMPLÉTÉES

PAR UN GRAND NOMBRE DE NOTES HISTORIQUES

Publication mensuelle : 8 fr. par an, chez tous les libraires des départements et de Paris



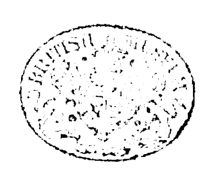
VERSAILLES (SEINE-ET-OISE)

AU BUREAU DES *ANNALES HAGIOLOGIQUES DE LA FRANCE*

36, Rue de l'Orangerie, 36

ET A PARIS, CHEZ M. BLÉRIOT, LIBRAIRE, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 55

1862



PRÉFACE

Ces *Études* ont d'abord paru sur les couvertures des livraisons des deux premières années des *Vies de tous les Saints de France*. Accueillies d'abord avec un certain sentiment de surprise de la part de quelques personnes habituées à vénérer les noms de Launoy, de Tillemont, de Baillet et surtout de Godescard, comme les types de la critique hagiographique, — ces *Études* ont peu à peu conquis de nombreuses sympathies, à mesure qu'on voyait s'y dérouler le tissu d'erreurs et de mensonges ourdis par ces hommes fourvoyés et dangereux.

La pensée nous était déjà venue de réunir ces Études et de les publier en une brochure, dont la lecture et le prêt pourraient dissiper bien des préjugés relatifs aux prétendus critiques des deux derniers siècles, et surtout à l'œuvre des *Vies de tous les Saints de France*, — lorsque diverses lettres très-pressantes qui nous furent adressées par des hommes éminents nous encouragèrent encore plus et nous décidèrent à hâter l'apparition de cet opuscule.

Voici quelques-unes de ces lettres :

« *1er février 1861.* »

« Monsieur,

« Les sages doctrines d'histoire et de critique dont par votre œuvre vous vous montrez l'un des plus vaillants champions, sont inconnues à un grand nombre, peu goûtées de quelques-uns et combattues par d'autres.

« D'ailleurs, si Baillet est peu connu, en revanche Godescard l'est beaucoup, et la plupart des bibliothèques de presbytère le possèdent...

« J'ai pensé et je crois encore que si votre but était bien connu, bien apprécié, vos souscripteurs augmenteraient d'une manière prodigieuse...

« La réalisation de mes vœux les plus ardents, c'est *le triomphe de la vérité*.



« Je ne suis ni ne veux être d'aucun parti, — triste métier! — mais je serai content de voir enfin luire au grand jour des faits qu'une critique erronée, jalouse, inspirée par l'école voltairienne, s'est plue à dénaturer, à anéantir...

« Je fais des vœux pour la plus complète réussite de votre entreprise... Il faut que votre ouvrage trouve sa place dans les châteaux aussi bien que dans nos humbles demeures.

« L'abbé LOIR, *vicaire,* à Manerbe (*Calvados*). »

« *14 février 1861.*

« Monsieur,

« Je suis très-satisfait de votre critique : je ne savais pas encore jusqu'à quel excès Baillet avait poussé la mauvaise foi. Vous rendez un grand service en retirant de l'oubli tant de vies si édifiantes, et dont on ne connaissait guère les personnages que de nom.

« L'abbé GAUDILLET, *curé,* à Flagy (*Saône-et-Loire*). »

M. l'abbé Pergot, curé de Terrasson (Dordogne), archéologue distingué, est encore plus explicite à l'égard de Baillet et de sa critique janséniste.

Voici ce qu'il nous écrivait, en date du 17 février 1861 :

« Monsieur,

« Je vois avec plaisir que vous avez repris la publication de vos *Etudes sur quelques hagiologues du* XVIIIe *et du* XVIIe *siècle.* Je ne serai pas de ceux qui vous trouveront trop sévère envers Godescard, Baillet, Tillemont et Launoy. Lorsqu'on pense au mal qu'ils ont fait, on ne saurait trop applaudir le critique consciencieux et éclairé qui travaille à démasquer leurs erreurs et à les faire descendre d'un trône où un siècle trop sceptique leur permit de se placer.

« Mais, laissez-moi vous le dire, le mode de publication de ces *Études* fera qu'elles seront malheureusement perdues pour le plus grand nombre de vos abonnés. Ne se trouvant que sur la couverture des livraisons, elles disparaîtront avec cette couverture lorsqu'on voudra faire relier les volumes.

« Ne jugerez-vous pas convenable d'imprimer à part ces Études, de manière qu'on puisse les placer au commencement du premier volume, avant ou après l'Introduction. Pensez-y; vous feriez plaisir, j'en suis sûr, au plus grand nombre de vos souscripteurs. »



Un de nos abonnés, désireux de garder l'anonyme, s'exprime ainsi, au sujet de ces *Études* :

« 15 juin 1861.

« Je me joins à M. Pergot, et de tout mon cœur, pour obtenir ce qu'il demande par rapport à Tillemont, Baillet et consorts. On ne peut pas trop fustiger ces *honorables* gens, qui n'ont, disent quelques auteurs, eu que le défaut de se conformer à l'esprit de leur siècle... Ils ont fait bien pis!... Ils ont perverti l'esprit du siècle, en insinuant le venin de l'hérésie, du rationalisme dans l'esprit des chrétiens,... qui se sont déshabitués du surnaturel...

« J'aimerais donc mieux voir, en tête d'un volume de vos *Annales*, votre excellente critique (et c'est l'avis de mes confrères souscripteurs dans ce pays), que sur la couverture où elle sera perdue. Une brochure serait bien utile, mais elle ne fera plus corps avec l'ouvrage, si elle n'est du même format... »

Enfin, tout récemment, M. l'abbé Lebreton, curé de Bain-de-Bretagne (Ille-et-Villaine), nous écrivait :

« Je fais des vœux, avec plusieurs de vos souscripteurs, pour que vous imprimiez au commencement d'une livraison votre judicieuse critique sur Tillemont, Baillet et autres *istius farinæ*.

« 5 octobre 1861. »

Comme nous serions profondément peiné qu'on pût soupçonner dans nos études critiques sur l'ouvrage de Godescard un autre sentiment que celui qui nous les a dictées, — l'amour de la vérité, nous croyons devoir protester ici même qu'aucune pensée de concurrence ou de rivalité ne saurait être invoquée contre nous.

Nos *Annales hagiologiques* ne sont pas une Vie des Saints selon l'ordre du calendrier, ni un recueil général de notices sur tous les Saints de tous les pays, mais de la France seulement.

En critiquant Godescard, nous voulons montrer les tendances fâcheuses de son ouvrage où tout le merveilleux, l'édifiant de la Vie des Saints a été — de propos délibéré, — supprimé ou mis dans l'ombre.

Voici ce qu'écrivait, il y a plus de dix ans, à propos de l'ouvrage de Godescard (qui n'est que le décalque amoindri de celui d'Alban-Butler), un critique dont l'autorité et la modération ne sauraient être niées par personne :

« Il s'est formé, au milieu même des grands travaux d'histoire et d'hagiographie du XVIIe siècle, une école parasite, qui, croissant à l'ombre et à la

table des maîtres, a entrepris, qu'on nous passe le mot latin, de digérer, à sa manière, les actes des Saints, les légendes de l'Église, les titres du Martyrologe. Dédaigneux et prudents zoïles, sans fronder en face, sans afficher ni foi, ni irrévérence, ils ont appliqué sournoisement aux Vies des Saints leurs étroites conceptions, un système de mutilation, l'acception des personnes, les timides capitulations, on ne sait quelle horreur du surnaturel. De là le vide et la sécheresse de ces biographies monotones, étiolées, ravalées au niveau le plus vulgaire. Devant ces ombres décolorées et tristes, le peuple a passé indifférent, et la lecture de la Vie des Saints a cessé dans les familles. »

Ainsi parle dom Pitra, et il ajoute :

« Nous n'osons dire qu'Alban-Butler appartienne à cette école. Il écrivit toutefois sous le persifflage des déistes anglais, au milieu d'un fanatisme protestant très-intolérant, et pour ces anciens catholiques d'Angleterre qui s'ingéniaient à se cacher, à se glisser sans heurter personne, qui tremblaient surtout d'être entrepris sur l'article des Saints...

« Godescard transporta Butler en France, et dut s'imposer en face de la philosophie, non moins de réserve... Cette traduction a été depuis tellement remaniée, amplifiée, disloquée en France, en Belgique, en Allemagne, qu'il s'y trouve les bigarrures les plus disparates... Il s'y rencontre une foule de scholies additionnelles, de fourrures et d'appendices qui sont loin d'orner le premier travail (1). »

Autant nous combattons Godescard, autant nous aimons à rendre justice aux Vies des Saints, pieuses et édifiantes, — telle que celles du P. Giry que nous avons citées plus d'une fois et que nous ne cessons de recommander à nos abonnés comme une excellente lecture.

On le voit, nous n'avons pas d'autre intérêt que celui de la vérité.

Ch. BARTHÉLEMY.

Versailles, 24 décembre 1861.

(1) Le R. P. dom Pitra : *Études sur la collection des Actes des Saints*, etc., p. 136 et 137 et note 1. (Paris, 1850.)

ÉTUDES

SUR

QUELQUES HAGIOLOGUES

DU XVIII[e] ET DU XVII[e] SIÈCLE

GODESCARD.

Parmi notre nombreuse correspondance, — suite nécessaire d'une œuvre telle que *les Vies de tous les Saints de France,* — nous remarquons quelques lettres qui commencent en ces termes :

« Quoique je possède déjà Godescard, cependant je crois devoir souscrire à votre nouvelle *Vie des Saints*, etc. »

D'autres lettres exprimant un refus de souscription à notre œuvre, disent :

« Ayant déjà Godescard, je ne puis m'abonner à votre nouvelle *Vie des Saints*, etc. »

Nous sommes fâchés d'avoir à le dire, — parce que cela semble au premier abord un sentiment de rivalité, qui ne saurait cependant exister un seul moment dans notre pensée ; — mais de pareilles réponses dans l'un et dans l'autre cas (d'acceptation et de refus), prouvent chez leurs auteurs la plus complète ignorance de l'ouvrage de Godescard.

Nous savons que beaucoup de personnes possèdent Godescard dans leur bibliothèque ; mais, — sans être puérilement curieux, — nous aimerions savoir s'il en est dix sur cent (et c'est encore trop supposer !) qui se soient jamais *assises* non pas pour lire, mais seulement pour feuilleter ce long ouvrage.

Il en est de Godescard, comme — pardon du parallèle, — de Dulaure, dont tout le monde parle, mais dont en définitive fort peu de personnes ont eu le courage d'aborder l'insipide lecture. Oui, l'*insipide lecture,* et le mot n'a rien d'outré.

Voyons d'abord, pour ce qui concerne les Vies des Saints de France, si Godescard peut suffire aux fidèles et aux ecclésiastiques désireux de connaître les illustres personnages à la prédication desquels nos pères ont dû de connaître le don précieux de la foi de Jésus-Christ.

Pour mieux faire comprendre l'énorme différence qu'il y a entre la sécheresse de Godescard et l'onction pénétrante des Actes que nous avons déjà traduits et publiés, citons quelques-unes des Notices de Godescard sur les Apôtres de la France, dont on a lu dans notre travail les Vies pleines de ce charme qui ne peut se trouver que dans les antiques récits :

« 8 janvier. — *Saint Lucien, apôtre de Beauvais.*

« Ce fut dans *le troisième siècle* que ce Saint, venu de Rome dans les Gaules, y prêcha l'Évangile. Les uns le font disciple de saint Denys, évêque de Paris ; les autres de saint Quentin. *Quoi qu'il en soit,* il scella de son sang la doctrine qu'il annonçait. Il souffrit à Beauvais, vers l'an 290. — *Voyez Tillemont.* t. IV, p. 537.

« 27 janvier. — *Saint Julien, premier évêque du Mans.*

« *Nous ne savons rien* du détail de la Vie de saint Julien, qui florissait vers la fin du III[e] siècle. — *Voyez Tillemont,* t. IV, p. 488, 729.

« 30 mars. — *Saint Rieule, apôtre, et premier évêque de Senlis.*

« Régulus ou Rieule annonça la foi dans le diocèse de Senlis, vers le temps où saint Denys la prêchait en France. Dieu bénit ses travaux apostoliques par la conversion d'un grand nombre d'infidèles. Il fut le premier évêque de Senlis, et mourut en paix au milieu de son troupeau. — *Voyez Tillemont*, t. IV, p. 719.

« 30 juin. — *Saint Martial, évêque de Limoges.*

« Saint Martial, au rapport de saint Grégoire de Tours, était un de ces célèbres missionnaires qui, ayant été envoyés de Rome avec saint Denys de Paris, vers l'an 250, prêchèrent l'Évangile dans les Gaules. Il fixa son siége à Limoges, et en fut le premier évêque. Ses travaux apostoliques opérèrent la conversion d'un grand nombre d'idolâtres. — *Voyez le nouveau Bréviaire de Paris*, sous le 1er de juillet.

« 11 août. — *Saint Taurin, premier évêque d'Evreux.*

« *On ne sait rien* sur le lieu de la naissance de saint Taurin. *On n'est pas plus instruit* du temps auquel il a vécu. L'opinion qui paraît la plus probable, est qu'il florissait dans le IVe siècle. Mais tous s'accordent à dire qu'il fut le premier qui prêcha la foi dans le territoire d'Évreux ; qu'il y fonda une Église nombreuse sur les ruines de l'idolâtrie ; qu'il la gouverna en qualité d'évêque, et qu'il mourut en paix au milieu de son troupeau. — *Voyez le nouveau Martyrologe*, *et le nouveau Bréviaire d'Évreux*, sous le 11 d'août.

« 1er novembre. — *Saint Austremoine, apôtre, et premier évêque d'Auvergne.*

« Saint Austremoine est un de ces sept illustres missionnaires qui vinrent dans les Gaules, vers le milieu du IIIe siècle. Il fonda l'Église d'Auvergne, dont il fut le premier évêque... *Le détail des actions de saint Austremoine nous est entièrement inconnu.* — *Voyez Tillemont*, t. IV ; *Baillet*, etc. »

Nous ne savons pas si cette façon d'écrire la Vie des Saints *de France* est très-*instructive* : mais, ce que nous savons très-bien — et tout le monde l'avouera avec nous, — c'est qu'elle n'est nullement *édifiante*...

D'ailleurs, le peu de faits si sèchement présentés par Godescard, — qui ne faisait qu'abréger Baillet, lequel avait abrégé Tillemont, lequel enfin avait traduit librement et en un français douteux les diatribes latines et furibondes de Launoy, — ce peu de faits porte l'empreinte évidente de la fausse critique de ces trois coryphées du jansénisme.

Godescard, en vulgarisant les erreurs ou les mensonges de Launoy, de Baillet et de Tillemont, s'est montré sans contredit le plus dangereux de tous ceux qui, ayant écrit des Vies de Saints, avaient non-seulement sacrifié à un fatal préjugé, en niant ou en affaiblissant dans les esprits l'autorité de la Tradition, mais encore en l'attaquant, pour tenter de la réduire en poussière.

Rien d'aussi peu instructif, d'aussi peu édifiant et, — par une conséquence nécessaire, — d'aussi desséchant que la lecture de Godescard ! Et quand on pense qu'il y a des familles, où chaque jour, les enfants, les adolescents, les jeunes gens ne sont initiés à la connaissance de la Vie des Saints que par ces arides Notices !... Lorsqu'on parcourt l'ouvrage de Godescard, il semble qu'on se soit égaré dans les déserts glacés de la Sibérie; pas une image consolante ne vient vous ranimer dans ce triste passage à travers des steppes désolés d'où la vie s'est retirée, — où la vie n'a même jamais existé.

« L'ouvrage de Godescard — nous disait récemment un pieux et savant ecclésiastique, — est une machine pneumatique qui fait le vide dans les âmes. »

Mais, qu'était-ce donc que Godescard ? — nous demandera-t-on sans doute. Voici le peu que nous savons sur cet écrivain : né en 1728, en Normandie, il fut successivement secrétaire de l'archevêché de Paris, chanoine de Saint-Louis du Louvre et de Saint-Honoré de Paris; il mourut dans cette ville, en 1800. Outre divers ouvrages de polémique religieuse, il est surtout connu par ses *Vies des Pères, des Martyrs, et des autres principaux Saints, tirées des Actes originaux, et des monuments les plus authentiques ; avec des notes historiques et critiques, ouvrage traduit de l'anglais.*

La 1re édition est de 1763.

Godescard avait sous les yeux les grandes collections des Bollandistes, des Bénédictins et autres qui contiennent les Actes que nous avons traduits ; mais, sous l'empire de la fausse et étroite critique de son temps, il n'en fit nul usage, au moins pour les Vies des premiers Apôtres de la France.

Cette réserve plus que timide, cette sécheresse et souvent le naturalisme de ses notes, lui valurent ce triste éloge du censeur, qui fait voir comment on entendait la composition des Vies des Saints, au XVIIIe siècle, en France, sous l'empire des idées jansénistes et de l'incrédulité philosophique :

« Les fidèles y trouveront — dit l'abbé Ladvocat, censeur, — une Critique saine et judicieuse, avec les maximes d'une piété solide et éclairée. Le pieux et savant auteur a tiré ce qu'il rapporte des Monuments les plus authentiques, et il a passé sous silence les faits merveilleux qui ne sont fondés que sur une crédulité aveugle et superstitieuse : il s'est également éloigné d'une critique sèche ou téméraire. »

A la suite du Censeur, nous voyons se fourvoyer les critiques les plus accrédités de cette époque, parmi lesquels nous nous bornerons à citer les *Mémoires de Trévoux* et le *Journal des Savants.*

Laissons d'abord la parole aux *Mémoires de Trévoux :*

« Voici un ouvrage très-estimable, et d'autant plus digne de l'attention du Public, que parmi le très-grand nombre de ceux qui se sont mêlés d'écrire l'histoire des Saints, il y a eu beaucoup trop de faux dévots qui ont cru servir la Religion par des fables et des contes puérils, et qui n'ont fait que la déshonorer. L'Auteur des nouvelles *Vies* et ses traducteurs ont banni de leur ouvrage toutes les inepties adoptées trop légèrement par quelques Hagiographes, et ils se sont également mis en garde contre cette critique audacieuse et téméraire, qui, ne se défiant pas assez des préjugés, ose essayer de porter atteinte aux faits les plus certains et les plus incontestables. » — [*1764, juillet, tom. II, p. 362.*]

Le Journal des Savants enchérit encore sur cet éloge :

« Une production qui réunit le double avantage d'échauffer et d'éclairer la solide piété, mérite d'être accueillie. Nous avons déjà fait observer que, si l'Histoire fournit quelque exemple dont l'ignorance pourrait abuser, le texte, ou une note, présente le correctif nécessaire. C'est ainsi qu'après avoir rapporté les paroles de saint Ignace, martyr, qui, craignant d'être épargné par les bêtes féroces auxquelles il avait été condamné, disait qu'il les irriterait, qu'il les forcerait à le dévorer, si elles refusaient de répondre à ses désirs, — l'Auteur avertit dans une note « qu'il faut supposer dans le saint « Martyr une inspiration particulière, autre-« ment qu'il n'aurait pu irriter les bêtes « contre lui pour s'en faire dévorer. »

En terminant son long compte-rendu, le Critique dit :

« Nous croyons que ces exemples suffisent pour faire connaître la marche de l'Auteur et l'esprit qui règne dans son Ouvrage, où l'on trouve également à s'édifier et à s'instruire. » — [*1765, juin, p. 349, 350 et 357.*]

De pareils éloges sont — à nos yeux, — la plus sanglante satire qui puisse être faite d'un ouvrage tel que celui de Godescard, dans lequel ils signalent le défaut des qualités qui constituent une *Vie des Saints,* vraiment digne de ce nom.

Mais, ce qui condamne encore plus Godescard, c'est d'abord l'*Avertissement* qu'il a mis en tête de son travail, et surtout la *Préface* d'Alban-Butler qu'il a traduite immédiatement après :

« L'ouvrage dont nous offrons la traduction au Public, — dit Godescard, — a été imprimé depuis peu à Londres... Il y fut reçu d'abord de la manière la plus favorable ; et il y acquiert tous les jours une nouvelle célébrité, *même parmi les Protestants...*

« Il fallait... une grande sagacité pour démêler le vrai d'avec le faux ; une parfaite connaissance des règles de la véritable critique ; l'exactitude la plus scrupuleuse dans l'application de ces règles ; un amour sincère pour la vérité...

« Animés du désir de plaire, et d'être utiles à nos Compatriotes, nous avons suppléé à l'omission des Vies de plusieurs Saints français : cette attention de notre part était d'autant plus nécessaire, que nous prenons tous un très-vif intérêt à la connaissance des

Grands Hommes qui ont illustré notre patrie... »

On a vu comment Godescard avait fait connaître les saints Apôtres de la France, qu'il ne manque pas — fidèle aux principes de Launoy, de Tillemont et de Baillet, — de faire descendre du premier siècle, au troisième et même au quatrième. Ces squelettes de Notices laissent le lecteur tout aussi ignorant qu'il était avant de les avoir lues, et de plus déposent dans son esprit autant d'erreurs que de mots.

Imaginez-vous une Vie d'Alexandre, de César ou de Charlemagne, écrite en ces termes :

On ne sait rien sur le lieu de la naissance de ce grand homme. *On n'est pas plus instruit du temps auquel il a vécu. L'opinion la plus probable, est qu'il florissait* (ici une date quelconque). *Mais tous s'accordent à dire qu'il fut le* plus grand conquérant de son siècle; *qu'il fonda* un empire immense *sur les ruines* des nations qu'il avait vaincues; *qu'il le gouverna en qualité* de maître absolu, *et qu'il mourut en paix au milieu de son armée.* »

Telle est cependant la charpente de la Notice consacrée par Godescard à saint Taurin; et, encore une fois, que penserait-on d'une biographie historique ainsi conçue?... Voilà pourtant quels sont la méthode, le style et l'érudition de Godescard!...

Venons maintenant à la *Préface* d'Alban-Butler, traduite si librement par Godescard, qu'il s'en plaignit, dit-on, vivement; mais, ceci ne rentre pas assez immédiatement dans nos *Etudes*, pour que nous nous y arrêtions un instant :

« On regarde avec raison un dégoût continuel pour la nourriture, comme un présage infaillible du dépérissement du corps; il en est de même par rapport à l'âme. Rien n'annonce plus certainement la proximité de sa perte, qu'un dégoût persévérant pour les livres de piété. »

D'accord! Mais, qui aurait le courage de condamner le *dégoût persévérant pour les livres de piété* tels que l'ouvrage de Godescard; et ne vaut-il pas mieux se priver de lire une Vie des Saints, que de s'inoculer à la fois, l'ennui, le scepticisme, l'incrédulité même à l'égard des grandes leçons que Dieu nous a données par ses Saints?...

« Mais,— continue Alban-Butler,— si tous les Chrétiens en général sont obligés de nourrir leur piété par des lectures spirituelles, cette obligation devient encore plus étroite pour ceux qui vivent dans le monde... Comment... s'entretiendront-ils dans la ferveur nécessaire à tout Chrétien, s'ils ne rappellent souvent leur âme vers Dieu, s'ils n'en purifient et n'en nourrissent les affections par la lecture des bons livres?...

« En effet, à ne consulter que les lumières de la raison, n'est-il pas certain que l'exemple a une vertu toute particulière pour nous porter au bien?... »

Rien de plus juste; malheureusement, le livre de Godescard n'offre rien ou peu de chose, en fait de ces exemples, et ce peu est encore gâté par l'inopportunité et souvent même le danger des remarques. Avons-nous besoin qu'on nous excuse les saints désirs de la mort d'un saint Ignace, l'héroïque suicide d'une vierge qui ne peut échapper autrement au déshonneur, — et pour nous borner à un exemple, — qu'on nous explique par les règles de la raison, pourquoi le cœur de saint Philippe de Néri, ayant brisé l'étroit espace où il battait, ce phénomène miraculeux ne compromit nullement la santé et la vie du fervent serviteur de Dieu?...

Présentez un beau trait, mais ne le discutez pas, surtout quand il est miraculeux; la discussion tue ou flétrit tout ce qu'elle touche : elle n'édifie, ni ne convertit personne...

Il faut donc — si l'on veut instruire et édifier le lecteur, — lui mettre sous les yeux les monuments contemporains ou ceux qui furent écrits aux âges de foi, par des hommes de foi, et non des sceptiques ou des peureux, qui abritent leur incrédulité sous le manteau d'un respect pharisaïque pour la Religion qu'ils auraient compromise depuis longtemps, — si la Religion pouvait être compromise par les hommes!...

En face des monuments contemporains, le lecteur — si indifférent qu'on le suppose, — ressentira ce qu'un célèbre protestant (Joseph Scaliger), éprouvait en lisant les Actes des Martyrs de la primitive Église :

« La lecture de ces Actes — disait-il, —

fait une telle impression sur les âmes pieuses, qu'elles ne quittent jamais le livre qu'à regret. Chacun peut s'en convaincre par sa propre expérience. Pour moi, j'en fais ici l'aveu : il n'y a rien dans toute l'Histoire Ecclésiastique, dont je sois aussi touché. Quand je lis ces Actes, je ne me possède plus » — [*Animadv. in Chron. Euseb. ad an. 2187.*]

Encore un exemple : — Un fameux ministre luthérien de Brême s'était mis à lire la Vie de sainte Thérèse, écrite par elle-même, pour en faire la critique. Mais à peine eut-il achevé cette lecture, que ses yeux s'ouvrirent à la lumière. Il quitta ses préjugés, rentra dans le sein de l'Église, et y mena toujours depuis une vie très-édifiante.

Ceci n'est qu'un fait entre mille.

De nos jours, en Angleterre surtout, où la conversion des hommes les plus éminents de l'Anglicanisme vient chaque jour réjouir l'Église de Jésus-Christ, qu'est-ce qui a si puissamment décidé ce retour, — sinon la lecture des Vies des Saints?

C'est ainsi que les Newman, les Charles Mariot, les Oakeley, les hommes les plus savants du Puseysme et de l'Université d'Oxford, sont arrivés au giron du Catholicisme.

Encore anglican, M. Oakeley écrivait avec une largeur de vues très-remarquable l'*Histoire de saint Augustin de Cantorbéry*, l'apôtre de son pays; à peine venait-il d'achever cette excellente monographie, que cédant à la logique toute-puissante de la grâce, il faisait profession de la foi catholique.

Voilà le fruit réel, indiscutable de la lecture des Vies des Saints, écrites avec la foi naïve des premiers siècles.

Mais, enfin, comment résumer en quelques mots le rôle véritable de Godescard dans l'Hagiologie française, au siècle dernier? Le voici : Launoy, Tillemont et Baillet avaient frappé de la fausse monnaie, — Godescard accepta le triste et dangereux rôle de s'en faire le colporteur et le propagateur...

Sans doute, au premier abord, il eût paru plus logique de commencer ces rapides *Etudes*, par Launoy, et de les clore par Godescard, en passant par Tillemont et Baillet; mais, il nous a semblé plus rationnel de remonter de l'embouchure de ce fleuve d'erreurs et de mensonges à sa source. Grâce à cette méthode, on suit mieux et on apprécie plus à fond la portée dangereuse des travaux vulgarisés par Godescard, et dont nous allons étudier les coupables auteurs et la triste influence.

BAILLET.

Il est des types particuliers et assez nombreux, aux deux derniers siècles, — surtout au XVIIe, — qu'on s'exposerait à mal juger, si l'on en tentait l'appréciation *à distance* (c'est le mot propre); seuls, leurs contemporains peuvent nous apprendre ce que nous devons en penser et quelle portée nous pouvons attribuer à leur caractère et à l'influence exercée par leurs écrits. Baillet est un de ces types; son individualisme se dégage et se résume ainsi pour notre temps, comme pour le sien : un cuistre présomptueux, ignorant et de mauvaise foi, — trois choses qui concourent à composer *l'idéal* du cuistre, à toutes les époques. C'est ce qui va ressortir de l'étude suivante, consacrée à Baillet, et où nous laisserons à ses contemporains impartiaux le droit de le juger en dernier ressort.

Adrien Baillet naquit, le 13 juin 1649, à La Neuville en Hez, village à quatre lieues de Beauvais. D'abord, novice chez les Cordeliers, il quitta bientôt le cloître pour entrer dans l'enseignement et devint régent de quatrième ou de cinquième au collége de Beauvais; enfin, présenté à l'avocat-général Lamoignon, il fut nommé son bibliothécaire, — place qu'il occupa pendant vingt-six ans. Il mourut le 21 janvier 1706.

Parmi ses nombreux écrits, — compilations indigestes qui lui ont valu le surnom du *lourd Baillet*, — on cite surtout ses *Jugements des Savants sur les principaux Ouvrages des Auteurs*, vaste amas de diatribes contre les Jésuites et de panégyriques *quand même* des Jansénistes, où les calomnies les plus atroces des Protestants contre les personnages les plus vertueux et les plus saints sont accueillies avec une facilité incroyable et par lequel Baillet préludait à ses *Vies des Saints*, œuvre capitale dont l'examen doit particulièrement nous occuper ici.

Mais, pour donner encore plus de gages au parti janséniste, Baillet publia quelques années avant ce travail, un traité *de la Dévotion à la sainte Vierge et du culte qui lui est dû*, — livre perfide dont toute la portée fâcheuse nous est révélée avec une naïveté sans égale par ce jugement de l'éditeur-annotateur des Œuvres complètes de Voltaire,— M. Beuchot : « C'est (dit-il), un ouvrage *solide et instructif* où l'auteur tient un juste « milieu entre les protestants qui traitent « d'idolâtrie le culte rendu à Marie, et les « dévots *indiscrets* qui le *surchargent* de « pratiques *minutieuses, souvent même superstitieuses.* »

Un tel jugement nous dispense, — ce semble, — d'entreprendre l'analyse de ce livre dans lequel Mgr de Harlay, archevêque de Paris, ne trouva rien à reprendre, que la Sorbonne approuva et loua, en même temps qu'elle censurait l'admirable ouvrage de Marie d'Agreda, où elle déclarait trouver un tissu d'inepties, d'indécences et de propositions dangereuses !...

La citation de quelques-uns des titres de chapitres de l'opuscule de Baillet peut donner une idée de ses tendances voilées, perfides et vraiment dangereuses :

Soins de l'Eglise pour maintenir l'ordre naturel dans le culte de Dieu et celui de la sainte Vierge, et pour prévenir les abus dans celui de la sainte Vierge.

Soins de l'Église pour empêcher la flatterie de se glisser dans les louanges de la sainte Vierge.

Ce que nous pensons des termes de Corédemptrice, de Réparatrice, et autres qui paraissent outrés ?

Ce qu'on doit penser des révélations, des miracles et des histoires qu'on débite pour nous donner une fausse confiance en la sainte Vierge.

Pourquoi l'Église a différé longtemps d'établir le culte extérieur et les Fêtes de la sainte Vierge parmi les Fidèles ?

C'en est assez pour montrer le but de Baillet et faire pressentir comment l'homme qui avait discuté et tenté d'affaiblir le culte de Marie, attaquerait nos traditions les plus authentiques et les moins contestées : les sujets ne pouvaient pas s'attendre à un meilleur traitement que leur Reine, — *Regina Sanctorum omnium !...*

Venons maintenant à la *Vie des Saints* de Baillet, et d'abord parcourons le long discours dont il l'a fait précéder. Un critique distingué,—le Père de Laubrussel,—remarque que Baillet a décrédité son propre ouvrage et a ruiné par ce discours préliminaire une partie des fondements sur lesquels il l'a élevé. (*Abus de la Critique*, t. I, p. 16.)

« Pour nous représenter le triste état où était l'histoire des Saints avant que la Critique eût commencé à décrasser les esprits, M. Baillet (dit le Père Honoré de Sainte-Marie), a fait un long discours.... où il tâche de nous persuader que depuis le commencement de l'Église jusqu'au siècle passé (le XVIIe), il ne nous reste presque rien d'exact sur ce sujet ; et que de tous les Auteurs qui ont écrit l'histoire des Saints, si on en excepte Eusèbe, tous les autres ne nous en ont rien laissé de supportable, pour n'avoir pas eu de bons mémoires, ou les qualités nécessaires pour une telle entreprise. » (*Réflexions sur les règles et sur l'usage de la Critique*, etc., t. I, p. 18.)

Le Père H. de Sainte-Marie ajoute avec une certaine bonhomie malicieuse qui dépeint bien la présomption de Baillet : « M. Baillet nous ayant donné tant d'excellentes règles pour éviter les fautes que l'on fait dans les titres, les préfaces et les autres choses qui sont nécessaires pour faire un ouvrage exact ; et n'ayant point remarqué comme un défaut des préfaces, la méthode de ceux qui en emploient une partie à montrer que les Auteurs qui ont écrit sur le même sujet n'ont point réussi, ni traité leur matière avec assez de solidité : on aurait cru que cette conduite ne pouvait être que très-juste, puisque M. Simon et M. Baillet l'ont suivie, aussi bien que M. Godeau, M. Dupin, et quelques autres savants critiques. » (T. I, p. 18, *note**.)

Ceci n'est que de la présomption, — de la plus grossière sans doute ; — mais ce qu'on va lire est, en même temps, l'ignorance la plus crasse, le mensonge le plus patent, la mauvaise foi la plus criante qu'on puisse imaginer : — le tout, au nom de la Critique dont Baillet n'a jamais connu les éléments, même les plus rudimentaires.

Parlant de la source des *fausses* Légendes, il dit ce qui suit :

« Avant M. Bosquet, évêque de Montpellier, le cardinal Valère, évêque de Véronne, l'ami et l'historien de saint Charles Borromée, croyait avoir découvert une autre source des fictions et des fables qui nous sont venues du fonds des Moines. Selon lui, l'une des causes de la falsification des Légendes des Martyrs, a été la coutume qu'on avait autrefois, dans plusieurs monastères, d'exercer les jeunes Religieux par des amplifications de réthorique qu'on leur faisait faire sur le martyre de quelque Saint ; cela leur donnait la liberté de faire agir et parler les juges, les persécuteurs et les Saints persécutés en la manière qui leur paraissait la plus vraisemblable, ou qu'ils croyaient convenir le mieux au caractère des uns et des autres. Ils composaient ainsi sur ces sortes de sujets des espèces d'Histoires beaucoup plus remplies d'ornements et d'inventions que de vérités. Quoique ce ne fussent que des produtions d'écoliers, et qu'elles ne méritassent pas d'être fort considérées, celles qui paraissaient les plus ingénieuses et les mieux faites ne laissaient pas d'être mises à part, de sorte que longtemps après, se trouvant avec les manuscrits dans les bibliothèques des monastères, il fut difficile de discerner les jeux d'esprit d'avec les pièces sérieuses et les histoires véritables des Saints qui s'y conservaient. Ce cardinal nous fait remarquer en même temps que les intentions de ces bons Religieux n'étaient pas mauvaises, et qu'ils n'avaient point eu dessein d'imposer (*sic*) aux autres mais seulement de s'exercer sur des matières saintes, et qu'ils n'avaient pu prévoir la méprise qui est arrivée dans la suite ; de manière que la postérité y a été trompée ; ça été l'effet de son peu de discernement plutôt que d'aucune fourberie que les Moines eussent voulu commettre. »

Un vrai Critique, — le bénédictin Dom Liron, — se chargea de répondre à Baillet et de reduire à sa juste valeur, c'est-à-dire, à *néant*, les assertions plus que hasardées du téméraire hagiologue. Nous laissons la parole à Dom Liron :

« Voilà ce que dit M. Baillet, qui semble approuver et adopter ce qu'il attribue au cardinal Valère, dont il cite la Rhétorique ecclésiastique ; mais ayant autrefois parcouru ce livre, je crois pouvoir assurer que ce que je viens de rapporter ne se trouve pas dans l'ouvrage de ce cardinal ; aussi j'observe que M. Baillet ne marque ni le livre, ni le chapitre. On peut dire même que le dessein que Valère avait formé et la manière dont il l'a exécuté ne permet pas de croire qu'il soit entré dans cette critique ; ainsi laissant là le cardinal, voyons la chose en elle-même.

« J'avoue qu'il me parait que c'est une imagination sans fondement, et qu'il faut être étrangement prévenu pour croire que les Moines aient mis à part bien précieusement et conservé dans leurs bibliothèques *les amplifications de Rhétorique* de leurs jeunes écoliers ; qu'ils aient gardé ces productions pendant la vie des maîtres et des disciples. Je ne sais comment on a pu se persuader que les Moines, qui étaient des hommes faits comme les autres, ont été assez stupides pour *n'avoir pu prévoir la méprise qui est arrivée dans la suite*. Si le beau système qu'on attribue au cardinal Valère avait la moindre vraisemblance, on pourrait dire que si les intentions de ces bons Religieux n'étaient pas mauvaises, ils agissaient au moins sans réflexion et fort étourdiment, puisqu'ils auraient pu et dû prévoir la méprise qui est arrivée dans les siècles suivants. On pourrait dire que si les Moines n'avaient pas dessein d'imposer aux autres, ils prenaient tous les moyens les plus convenables pour nous tromper : car n'était-ce pas se mettre en danger de nous jeter dans l'erreur, que de mettre à part ces jeux d'écoliers, de leur donner place parmi les autres livres, sans rien mettre à la tête du livre qui pût le faire discerner des pièces légitimes, et enfin de les conserver dans leurs bibliothèques ? Est-il probable que parmi tant de grands hommes qui ont gouverné les abbayes des Moines, il ne s'en soit pas trouvé un seul qui ait songé à remédier à cet abus ? On avouera sans doute que cela est contre toute apparence.

« On prierait volontiers les approbateurs de cette chimère, qu'on a prêtée sans raison au cardinal Valère, de répondre aux difficultés ou aux objections suivantes.

« 1. Pourquoi, supposé le merveilleux système, les Moines ont conservé divers Actes authentiques des Martyrs et un grand nombre de Vies sincères des autres Saints; car à en juger sainement et naturellement, il ne devait échapper aucun de ces Actes, aucunes de ces Vies sans altération ?

« 2. Pourquoi les pièces qui sont sorties des bibliothèques des Moines, et qui se trouvent corrompues, sont conformes à ce qui s'est trouvé cité dans les plus anciens auteurs,— je veux dire, dans ceux qui ont précédé les temps où l'on convient que les Moines sont devenus comme les maîtres des écoles et des sciences?

« 3. Pourquoi dans le même volume ou recueil, et quelquefois dans le même cahier, on trouve des Actes qui sont altérés et d'autres qui sont purs et exempts de toute altération; ce fait est certain. Or, dans l'ordre naturel il n'a pu se faire, supposé le système, donc le système est chimérique ?

« 4. Pourquoi on trouve quelquefois des Actes en partie sains et en partie supposés ou corrompus ; j'ai remarqué cela dans les Actes de quelques anciens Martyrs. Or, on n'en peut pas rendre raison dans le système que je combats; car les écoliers des Moines se faisant un métier d'amplifier les Actes des Martyrs, ils devaient amplifier toute la pièce ?

« 5. Voici deux considérations qui mettent en poudre le système qu'on attribue à Augustin Valère. Je demande : 1° Pourquoi on ne trouve pas un très-grand nombre de ces amplifications d'un même original toutes différentes les unes des autres? C'est une suite naturelle de la supposition qu'on fait; car les esprits étant si différents, on n'aurait pas dû trouver deux pièces semblables dans un grand nombre de monastères, on aurait dû trouver, par exemple, deux ou trois cents copies plus ou moins des Actes de saint Ignace, de saint Cyprien, etc. Or, cela est faux.

« 6. Je demande : 2° Pourquoi on n'a jamais trouvé aucun recueil ou volume entier de ces jeux puérils sur un même original ? car si on mettait à part les plus ingénieux et les mieux faits, il est évident qu'il s'en devait former avec le temps quelques volumes, c'est une suite naturelle du système : on devait donc trouver quelques-uns de ces recueils dans les bibliothèques des Moines. Il est néanmoins certain qu'on n'a jamais rien vu de semblable; conséquemment ce que l'on attribue au cardinal Valère n'est qu'un jeu d'esprit qu'on a hasardé sans réflexion.

« 7. On pourrait encore demander pourquoi les Moines ne se sont point avisés de faire faire aussi des amplifications sur les Vies de quelques grands Saints des premiers siècles, comme sur celle de saint Ambroise, de Milan, écrite par Paulin, où il y a d'assez beaux sujets d'amplification, — sur celle de saint Augustin, composée par Possidius ? On borne l'accusation aux Actes des Martyrs ; mais il faut avouer que si les Moines s'étaient avisés de faire sur ces Actes des Martyrs ce qu'on leur attribue, il est difficile de comprendre qu'ils ne se fussent pas portés à faire la même chose sur les Vies des autres Saints illustres.

« 8. Enfin je demanderais pourquoi les Moines n'ont point amplifié les Homélies et les Sermons des Pères, où ils font l'éloge des saints Martyrs ? Car il est certain que la chimère que l'on leur attribue à l'égard des Actes devait naturellement s'étendre sur les Panégyriques des Martyrs.

« Je pense qu'en voilà assez pour démontrer la fausseté du système qu'on a inventé pour rendre odieuses des personnes à qui nous sommes redevables de tout ce que nous pouvons savoir, par le soin qu'ils ont pris de conserver les bons livres de l'antiquité ; ce sont au moins des difficultés très-naturelles qu'on y peut opposer : en attendant qu'on y ait répondu solidement, je crois être en droit de conclure que ce système est une pure rêverie. » (*Singularités historiques et littéraires*, etc. T. III, p. 104 à 109). »

Ce Baillet, qui inventait les énormités dont on vient de voir un spécimen, osait écrire — en terminant ses *Avertissements aux lecteurs*, — les incroyables paroles que voici :

« Je proteste devant la souveraine Vérité que c'est elle que j'ai eu intention de servir. Je me suis mis en devoir de la chercher jusqu'au fonds des moindres faits avec toute la fidélité possible. C'est au moins par cette espèce de culte qu'elle veut être servie lors même qu'il ne lui plaît pas de se découvrir à nous. Si je n'ai pas été assez heureux pour

la rencontrer en beaucoup d'endroits, je l'ai au moins toujours aimée quelque part qu'elle voulût demeurer cachée, et je me suis tenu toujours prêt à l'embrasser dès qu'elle viendrait à paraître. »

A l'embrasser, pour l'étouffer, comme il n'est que trop facile de le prouver et comme (entre mille autres occasions), le savant abbé Faillon l'a démontré tout récemment dans son admirable travail relatif à l'Apostolat de sainte Madeleine, en Provence, au premier siècle de l'ère chrétienne :

« Baillet, dans ses *Vies des Saints,* ne craignit pas de donner séparément une prétendue Vie de la pécheresse, une de sainte Marie-Madeleine, et une troisième de sainte Marie de Béthanie, comme ayant été trois personnes différentes. Il assure que la fête de cette dernière était célébrée autrefois le 19 du mois de janvier, avec celle de sainte Marthe, sa sœur; et il loue les Églises de Sens, d'Orléans, l'ordre de Cluny, l'Église de Paris, d'avoir rétabli cette fête et d'avoir aussi ôté de l'office de sainte Madeleine tout ce qui pouvait la faire confondre avec les deux autres. « L'on est presque entièrement revenu de « ce préjugé, dit-il, et c'est ce qui a fait que « ceux qui, dans ces derniers temps, ont tra- « vaillé et travaillent encore tous les jours, « sous l'autorité des évêques, à revoir les « bréviaires particuliers des Églises de « France, ont pris la liberté de la distinguer « de la pécheresse et de Marie, sœur de « Marthe. » (*Monuments inédits sur l'Apostolat de sainte Marie-Madeleine en Provence,* etc. T. I, colonne 26.)

Baillet regardait la tradition de Provence comme destituée de fondement : « Il semble (dit-il), que pour colorer l'opinion de (sainte Madeleine) de Provence, qui prétend avoir encore les corps de Marthe et de Lazare, outre celui de Madeleine qu'on y suppose leur sœur, on ait imaginé l'histoire de leur transport de Judée sur les côtes de la Gaule Narbonnaise dès leur vivant. Nous ne rapporterons rien ici de toute cette histoire, parce que nous n'avons ni de quoi la soutenir, ni de quoi la rendre plausible en aucune de ses parties. »

Cela s'appelle être tranchant; mais, ce n'est pas tout encore : « Ceux (continue Baillet), qui ont fait l'histoire de l'arrivée de sainte Marthe et de sainte Madeleine en Provence, avec leur frère Lazare, ont assigné à sainte Marthe la ville de Tarascon-sur-Rhône pour le lieu de sa retraite et de sa sépulture. Les habitants de cette ville, non plus que le reste du genre humain, n'en avaient peut-être pas ouï parler avant le xe siècle. »

C'est dans Launoy et dans Tillemont que Baillet avait puisé ce qu'il avait avancé contre cette tradition, dont nous avons démontré l'incontestable authenticité, le livre de M. l'abbé Faillon à la main.

Baillet assure faussement que, d'après l'opinion des anciens, sainte Madeleine serait morte à Ephèse et non en Provence. M. l'abbé Faillon a fait trop bonne et trop complète justice de cette assertion téméraire, pour que nous y insistions davantage.

Plus loin, Baillet insinue — toujours, d'après Tillemont, — que sainte Marthe serait morte à Jérusalem.

Poussant la témérité des interprétations jusqu'aux dernières limites, Baillet nie que sainte Madeleine ait été possédée réellement de sept démons. Il ose avancer que la possession de sainte Madeleine était une maladie assez commune dans ce temps, surtout en Palestine. « C'est, au reste, dit M. l'abbé Faillon, le parti qu'il prend dans ses *Vies des Saints,* toutes les fois qu'il s'agit d'une possession : « C'était, dit-il, une espèce de fré- « nésie, une fureur, une épilepsie, qu'on « qualifiait *possession du démon*, selon le « langage ordinaire des peuples; et ces fré- « nétiques, dans les accès de leur fureur, « passaient pour possédés. C'était la maladie « des énergumèmes, soit que la tête leur « tournât par quelque chaleur de cerveau « causée par le jeûne, la retraite ou la con- « tention d'esprit, par le dépit ou la passion : « ils tombaient dans un état pitoyable, ils « devenaient fous. »

« Baillet semble même se flatter d'avoir découvert le traitement que, selon lui, plusieurs Saints auraient employé pour guérir cette sorte de maladie... Nous nous abstiendrons de toute réflexion sur des assertions si étranges, pour ne rien dire de plus. Elles suffiraient pour donner des doutes graves sur l'orthodoxie de l'auteur, s'il n'était notoire qu'il a souvent sacrifié la vérité de l'histoire aux préjugés de la secte à laquelle

il avait voué sa plume, et que, par ses manières de penser libres et nouvelles, il semble avoir voulu lui frayer les voies vers l'incrédulité. » (L'abbé Faillon : *Monuments*, etc. T. II, colonnes 153 et 154, note *a*.)

Après avoir accusé les Moines d'avoir falsifié les Actes des Saints, Baillet cherchant la source de tant d'erreurs, la découvrit dans les écrits de Simon le Métaphraste, dont il a tracé le plus odieux portrait; il lui reproche surtout ses paraphrases conçues — dit-il, — dans un système de mensonge évident.

C'est une calomnie manifeste, comme l'a parfaitement démontré le Père H. de Sainte-Marie; calomnie qui s'étend à tous nos hagiographes et dont il importe de les venger, en vengeant la mémoire de Simon le Métaphraste.

Baillet, après avoir remarqué que vers le IXe siècle, « le mauvais goût des légendes « (c'est lui qui parle), avait tellement corrompu le génie des Légendaires, que presque toutes les histoires se tournaient en « fables dans les mains de ceux qui les maniaient, et que les plus consciencieux se « croyaient obligés de consacrer le mensonge « même à la vérité, et de faire servir de « pieuses impostures à la plus grande gloire « de Dieu : l'art de feindre (ajoute Baillet), « parut si important et d'un si grand usage, « qu'on crut devoir le réduire en méthode. « Métaphraste entreprit d'en donner des règles, comme s'il eût voulu bannir l'impudence et la grossièreté, et introduire la « modestie avec la vraisemblance, dans les « mensonges qu'on devait mettre en œuvre. « *Il faut*, dit ce grand Maître dans son Histoire fabuleuse de sainte Marine, que nous « appelons sainte Marguerite, *il faut choisir « et préparer la matière de telle sorte, que la « narration rende probable ce que l'on dit du « courage des Martyrs et de la cruauté des « persécuteurs. Il faut observer avec soin les « convenances et les caractères, éviter exactement tout ce qui pourrait blesser l'imagination et les oreilles, et prendre garde que « l'on n'y introduise rien de merveilleux et « de surnaturel, que ce que la grâce et la « puissance de Jésus-Christ y opèrent.* »

Après cet incroyable pathos qui eût fait lever les épaules à Voltaire, — passé maître en calomnie, (tant chaque phrase dément la précédente,) — Baillet (qui vient de faire dire à Simon le Métaphraste tout le contraire de ce qu'il a vraiment dit), ajoute avec une indignation pleine d'hypocrisie : « Vous croiriez entendre dicter des leçons de poétique; mais ce sont celles que Métaphraste « donnait, et qu'il s'imaginait suivre lui-même dans ses Légendes, où le travers « d'esprit lui avait persuadé qu'il suffisait « que la vraisemblance occupât la place du « vrai. »

Or, Simon le Métaphraste dit seulement que la Vie de sainte Marine avait été corrompue, mais qu'il en a ôté toutes les fables, et qu'il ne rapportera rien, soit de ses paroles ou de ses actions, qui ne soit très-véritable.

Nous voilà bien loin des assertions mensongères et calomnieuses de Baillet.

Après avoir rapporté ce passage de Baillet, le Père H. de Sainte-Marie dit : « Je ferai seulement deux réflexions : La première, qu'il paraît assez difficile d'accorder la censure que M. Baillet vient de faire de Métaphraste, avec les éloges qu'il donne à la modération du pape Adrien VI. « On loue « particulièrement le pape Adrien — dit « Baillet, — de ce que n'étant encore que « doyen de l'Université de Louvain, il exerçait la censure des livres avec une facilité « et une condescendance mêlée de beaucoup « de sagesse : qu'il tâchait toujours d'adoucir les expressions qui pouvaient paraître « dures et fâcheuses : qu'il donnait toujours « le sens le meilleur aux choses qui pouvaient « souffrir quelque ambiguïté ; qu'il condamnait peu et excusait beaucoup; et qu'après « les intérêts de la vérité, qu'il préférait à « toutes choses, il semblait n'en avoir de plus « chers que ceux des Auteurs. » (*Jugements « des Savants*. T. I, chap. XIII, § IV, p. 89).

« La seconde réflexion (continue le Père H. de Sainte-Marie), c'est que quand Métaphraste serait effectivement tombé dans la faute dont M. Baillet l'accuse, on pourrait peut-être l'excuser en quelque manière, par la pratique d'une maxime que M. Baillet même a établie.

« Ce Critique, après avoir traité de la fête de l'Assomption, parle fort au long des reliques de la sainte Vierge; c'est-à-dire de ses

habits, de sa robe, de sa ceinture, de son voile, de ses chemises, de son anneau, de ses souliers, etc. Il regarde tout ce qu'on publie là-dessus, comme des faits supposés; aussi bien que son tombeau, qu'on disait être encore à Jérusalem vers le huitième siècle. « Tout cela (conclut notre habile Critique), ne nous persuade point que ç'ait « été le tombeau de la sainte Vierge. »

Il établit ensuite cette règle générale : « Mais cela nous apprend que tout peut servir à nous faire honorer Dieu dans ses « Saints; et qu'il n'importe qu'un monument « soit étranger, quand il est institué pour « faire sur nos sens les mêmes impressions « que produirait celui qui serait original. »

« Serait-il donç permis (ajoute le Père H. de Sainte-Marie), suivant cette maxime, d'exposer à la vénération des fidèles, ou même de supposer du sang de Jésus-Christ, des épines de sa couronne, du bois de la sainte Croix; du lait de la sainte Vierge; des reliques des Saints, des instruments de leur martyre ou de leur pénitence, sous prétexte d'exciter la piété et la vénération des fidèles; puisqu'*il n'importe qu'un monument soit étranger, quand il est institué pour faire sur nos sens les mêmes impressions que produirait celui qui serait original?*

« Je ne sais après tout, lequel vaut mieux, ou de supposer ainsi de fausses reliques, ou de feindre de fausses histoires : l'un et l'autre semblent également contraires à la vérité. Et si les impressions pieuses que font sur les esprits les fausses reliques suffisent pour justifier la première sorte d'imposture, pourquoi ne suffiraient-elles pas pour justifier la seconde? » (Le Père H. de Sainte-Marie, *l.c. sup.* T. I, p. 146 à 149.)

Baillet poussait tellement loin sa haine contre Simon le Métaphraste, qu'il a fait de ce surnom de *Métaphraste* le synonyme odieux d'interpolateur et de faussaire. Μετά φρασίς ne veut dire autre chose que *traduction*; or, un *traducteur* n'est pas *ipso facto* un *interpolateur* et encore moins un faussaire. Baillet qui flétrit Simon de ces deux épithètes, les méritait à plus d'un titre, et la preuve (entre mille) nous la tirerons de ses *Vies de Saints* mêmes, et le Père H. de Sainte-Marie sera encore notre guide dans cette exploration curieuse qu'il a fait le premier et dont l'honneur appartient tout entier à sa critique érudite et éclairée, autant que sage et pleine de modération.

A propos de la notice consacrée par Baillet à saint Cyrille enfant, martyr de Césarée en Cappadoce, pendant la persécution de Dèce ou celle de Valérien, le Père H. de Sainte-Marie publie cette notice en regard du texte original latin des Actes de ce Martyr publiés par Dom Ruinart dans ses *Acta Martyrûm vera et sincera*, — texte que Baillet dit avoir suivi. Nous marquons dans le français de Baillet, en caractères italiques, les additions, interpolations ou altérations qu'il a faites au texte latin; et dans le texte latin, en caractères romains, ce que ce soi-disant critique en a retranché, c'est-à-dire les endroits qu'il n'a pas traduits.

---

29 *Mai.*	Martyrium Cyrilli pueri.
Après quelques lignes, qui font comme un petit exorde, Baillet parle en ces termes de saint Cyrille :	On laisse la petite Préface qui est à la tête de ces Actes, et l'on commence où Baillet se rencontre avec le latin.
« Il n'avait que Jésus-Christ en bouche, et témoignait être disposé à tout faire et à tout souffrir pour lui. C'est ce qui lui fit soutenir avec une constance merveilleuse, non-seulement les menaces *les plus capables d'effrayer les autres*, mais les tourments	*Etenim omni tempore Christum nominans erat Cyrillus et semetipsum indè esse motum fatebatur : et plagis confixus et verbis territus, neque verborum ruinam, neque afflictionis injuriam computavit; sed sustinuit hæc quidem libentissimè :* promptè autem et aliud

auxquels on voyait succomber souvent les personnes mêmes les plus robustes.

« *Il avait pour ennemi de la foi, et pour persécuteur même, son propre père, qui, ne pouvant venir à bout de lui faire préférer sa volonté à celle de Dieu qu'il servait,* le désavoua pour son fils, lui ferma la porte de sa maison, et lui refusa les choses les plus nécessaires à la vie.

« *On ne pouvait s'empêcher de blâmer une dureté si inouïe dans un père.* Mais Cyrille, *ne faisait qu'en louer Dieu, qu'il regardait beaucoup plus comme son véritable père que celui que la nature lui avait donné, et qui l'abandonnait de la sorte.* Sans perdre le respect qu'il devait à son père, il regardait d'un œil indifférent la perte de tous les avantages dont il le privait, à la vue des biens éternels que la foi lui faisait envisager.

« *Cet homme qui vérifia la prédiction que Jésus-Christ avait faite, que les parents trahiraient leurs propres enfants et les livreraient eux-mêmes aux Juges à cause de lui, alla faire au Magistrat des plaintes de son fils, comme d'un enfant rebelle à son père et aux dieux.*

« Le Magistrat envoya prendre Cyrille par des soldats : *et l'ayant fait venir devant lui, il essaya de le ramener aux volontés de son père ;* et il lui fit ensuite de grandes menaces pour l'intimider. Voyant que Cyrille n'en était pas plus ému, *il changea de discours,* et lui dit qu'on lui pardonnerait le passé, s'il voulait être sage ; que son père voulait bien oublier *toutes ses désobéissances,* et tous les autres sujets de mécontentement qu'il lui avait causés ; le recevoir dans sa maison, *lui rendre tout ce qu'il avait perdu,* et le rétablir dans les droits de sa succession, *dont il l'avait privé.*

« Cyrille lui dit qu'il se réjouissait, *non des belles promesses dont on le flattait,* mais des reproches et des menaces qu'on lui faisait : qu'il se consolait aisément de se voir chassé de la maison de son père, par l'espérance qu'il avait d'être reçu dans celle de Dieu ; qu'il consentait de demeurer pauvre, pourvu qu'il pût jouir des richesses éternelles dans le ciel ; et qu'au reste, il ne crai-

aliquid majus malum expectabat. Cùm autem crescerent animi, quæ sunt erga bonam fidem, et æmulatores haberet multos qui similes erant ejus ætati.

Abjicit quidem eum pater, domum ei claudens, et quæ in ea erant prorsùs abnegabat ei.

Quidam autem in his laudabant patrem, et valdè mirabantur : ipse vero quasi nihilum reputabat abdicari à patre; et quod parva auferens ei, majora et utiliora ei provideret fides quæ in Domino erat, dicebat.

Hæc agens in iram provocabat Cæsareæ Judicem, *et vocans eum per ministrationem militum, et terrens simul de Judiciis ; videbat quidem in principio eum non terreri, sed omni momento ab omni trepidatione securum (adstare)* modica omnia contra fidem computantem. *Et indulgeo tibi, inquit Judex, o puer, delicta. Dimittit tibi et pater offensam, in domum suscipit, te licet, tibi frui bona patris, si sobrius fias, si tibimetipsi des cogitatum.*

Beatissimus vero Cyrillus : Gaudeo, dixit, cum pro his mihi increpatur. Ego enim apud Deum optime recipiar. *Delector domo mea privatus. Habitabo enim majorem et meliorem. Spontè fio pauper, ut fruar divitiis (æternis) ; bonam mortem non metuo, quo vitam provideo mihi meliorem.*

gnait point la mort, parce qu'il attendait ensuite une vie plus heureuse *que celle qu'on lui voulait ôter*.

« *Le Juge étonné d'une si généreuse réponse*, lui fit mettre les fers, et commanda qu'on le conduisît au lieu du supplice, comme pour y être exécuté. *Il donna en même temps un ordre secret* aux bourreaux de tout faire à son égard, *jusqu'au coup de la mort, mais de ne point passer au-delà*, parce qu'il voulait employer ce dernier remède de la peur pour vaincre sa fermeté, *et l'obliger d'acquiescer aux volontés de son père*.

« *Ceux que le Juge avait commis pour lui rapporter des nouvelles de la constance que cet enfant tiendrait à la vue des tourments*, vinrent lui dire qu'on n'avait pu lui arracher une larme; que lorsqu'on avait fait mine de le jeter dans le feu, il n'avait ni reculé, *ni crié, ni changé de couleur; que quand on lui avait fait voir l'épée nue pour lui trancher la tête, il avait présenté le cou avec une résolution capable de faire trembler le bourreau*.

« *Le Juge plein d'étonnement et d'admiration*, fit revenir Cyrille devant lui; et faisant valoir l'indulgence qu'il avait eue pour lui, il l'exhorta à rentrer en lui-même, et à profiter de la grâce qu'il venait de recevoir. L'enfant lui répondit : « Loin de me faire grâce, vous m'avez fait grand tort, en me retirant des feux et des épées. *Ce n'est point une indulgence, c'est une cruauté que vous avez exercée contre moi*. J'ai une autre maison et d'autres richesses à attendre *que celles de mon père*. J'espérais en aller jouir promptement, *lorsque vous m'avez ôté cette satisfaction*. Ne m'enviez donc pas plus longtemps mon bonheur. »

« Les assistants, également surpris des raisonnements et de la constance de ce jeune garçon, ne purent retenir leurs larmes *pour la plupart*. Cyrille *eut encore le courage* de leur en faire des reproches. « Vous devriez rire, leur disait-il, et vous réjouir de l'état où vous me voyez. »

« *Lorsque le Juge eut prononcé la sentence de mort, les pleurs des autres redoublèrent. Mais Cyrille, d'un ton qui marquait la disposition de son grand cœur et la solidité de sa joie, leur dit :* « Si vous saviez quelle est la confiance que j'ai en Dieu, et si vous

Hæc dicens cum quidam deificâ virtute, præcipitur ligari solemniter quasi ad mortem deducendus! Usquè terrorem autem et jussionem illud publicos (Ministros) facere (Judex) præcipit, probationem accipiens pueri.

Quando autem neque lacrymatus puer nuntiabatur, neque ignem metuens, in quem injicere hunc minabantur, sed patientissimè ad mortem pergentem :

Iterum vocat hunc Judex, docere animatus, et verbo suadere secundum solitum sibi morem. Vidisti, o puer, (inquit) ignem; vidisti o juvenis gladium; *sobrius esto*, ut iterum habeas patris domum et fortunam.

Qui respondit : Nocuisti, o tyranne, me revocans; nocuisti, et pessimè gessisti : frustra succendisti ignem, sine causâ gladium acuisti. Multo major (est) domus quam habitare festino : multo divitiæ præstantiores. Has accipere à Domino accelero, celerius me consumma, ut celerius fruar.

Et hæc audientes adstantes lacrymabantur : puer autem lacrymas eorum inculpabat : et debetis, inquit, ridere, debetis delectari, debetis (me) producere gaudentes ad patiendum. Nescitis quam civitatem habitabo : ne scitis quam fiduciam habeo. Concedite sic expendere vitam. Hæc dicens ibat mori.

Splendidus autem et spectabilis erat, *non solum ei qui recipit hujus animam*, sed et aliis qui Cæsareæ habitabant, *ipsum adjuvante qui regnat in sæcula sæculorum. Amen*

connaissiez le pays où je vais, vous m'exhorteriez sans doute à souffrir *avec courage, plutôt que de me plaindre et de pleurer ma mort.* » *Mais il n'eut pas besoin d'autre exhortation de la part des hommes*, étant intérieurement soutenu par la grâce de celui *pour lequel il combattait, et qui devait le couronner.* »

« Il est aisé de juger, par ce que nous venons de rapporter, — dit le Père H. de Sainte-Marie, — que M. Baillet a ajouté beaucoup de choses à son texte, et qu'il en a supprimé d'autres ; sans parler de quelques tours qu'il a donnés à l'original en quelques endroits, qui ne paraissent pas convenables... Cet exemple que nous venons de rapporter montre assez que M. Baillet n'a pas toujours raison, quand il tâche d'affaiblir l'autorité des Pères, sous prétexte qu'ils ont parlé en orateurs plutôt qu'en historiens, dans les Vies des Saints qu'ils nous ont données : et que l'on ne rend pas assez de justice à Métaphraste, lorsqu'on se récrie tant contre lui dès qu'on trouve qu'il a paraphrasé sa narration. Car pourquoi cette conduite sera-t-elle un crime dans cet écrivain, et un sujet d'éloge pour les critiques? » (L. C. *Sup.*, t. I, p. 218 à 222.)

Donc, en admettant que Métaphraste n'ait été qu'un *paraphraste*, cela donne-t-il le droit à Baillet de pratiquer ce qu'il critique chez cet auteur? Et si Baillet reconnaît tant de défauts dans Métaphraste, pourquoi lui a-t-il fait de si fréquents et de si larges emprunts pour composer sa *Vie des Saints*, après avoir promis au Public qu'*il s'abstiendrait d'employer dans son ouvrage et de nommer même des Auteurs décriés tels que Métaphraste ?* Non content de copier Métaphraste, il s'abstientde jamais le citer. Pourquoi cela, demande-t-on?

« C'est — dit le Père H. de Sainte-Marie, — qu'ils *(Tillemont et Baillet)* ont été persuadés que le nom de cet écrivain ne pouvait guères autoriser les faits qu'ils auraient appuyés sur son témoignage, ni faire beaucoup d'honneur à leurs ouvrages. C'est, sans doute, pour cette raison qu'ils ne le citent pas, et qu'ils se croient dispensés même de le nommer dans les choses qui viennent de lui. On voit, en effet, qu'ils se contentent de dire qu'une histoire se trouve dans Lipoman, Monbrice, Surius, Baronius, Bollandus, sans faire aucune mention de Métaphraste. Mais si l'on consulte ces légendaires, on verra qu'ils ne font que rapporter ces faits, et qu'ils les attribuent à cet auteur grec : *Auctore Simeone Metaphraste*, ou *ex Metaphraste*, comme on trouve en cent endroits dans Surius, Bollandus et les autres.

« Je ne sais si cette manière de citer a paru assez exacte à ces savants : mais il y a bien de l'apparence qu'ils n'approuveraient pas la conduite d'un écrivain, qui, ayant mis en français l'histoire des Martyrs de Lyon, citerait pour cela Surius, *apud Surium*, ou se contenterait de dire qu'elle est rapportée par Surius. Car quoiqu'il soit vrai que ce savant Chartreux ait inséré dans sa collection la lettre des Églises de Lyon et de Vienne, touchant leurs Martyrs, néanmoins comme il avoue qu'Eusèbe nous a conservé cette pièce et qu'il l'a insérée dans son Histoire, il semble que la manière ordinaire de citer cette lettre, serait de la donner d'abord en notre langue, et de mettre à la marge, en note, *apud Eusebium*, et non *apud Surium*, comme le pratiquent ces Savants : pourquoi donc y aura-t-il quelque exception pour Métaphraste? (L. C. *Sup.*, t. I, p. 208.) »

En vengeant et en réhabilitant Simon-le-Métaphraste, nous vengeons et nous réhabilitons tous les hagiographes du moyen âge, que Baillet nous représente comme les fidèles disciples de cet illustre maître, dont des critiques vraiment dignes de ce nom et peu suspects de partialité, — tels que Michel Psellus, Théodore Balsamon, Leo Allatius, Bollandus et l'évêque anglican Cave, ont fait l'éloge le mieux motivé.

On ne peut rien ajouter aux éloges que les Grecs ont donnés à Métaphraste. Michel Psellus a fait un très-beau panégyrique en son honneur. *(Apud Surium, ad diem 27 novemb.)* Theodore Balsamon loua beaucoup sa collection de la *Vie des Saints*, dans le sixième Concile de Constantinople. *(Can. 63.)* Leo Allatius soutient que Métaphraste était très-sincère, et que c'est pour avoir été trop vrai et trop droit, que les hérétiques se sont élevés contre lui. (*De Simeonum scriptis.*) Bollandus entreprit son Apologie contre Bellarmin. *(Boll.* t. I, *præf.* p. 18, col. 2.) Les expressions de Cave sont très-remarquables;

elles sont tellement explicites, qu'une traduction risquerait d'en affaiblir toute la portée : *Vir* — dit-il, — *ad bonas litteras infœlici sæculo promovendas natus, ipse præstanti ingenio omnique politiori litteraturâ ornatus... Jubente Constantino Augusto, Vitas Sanctorûm antè sua tempora scriptas undique conquisivit, conquisitas recensuit : elegantiores tanquam lectorûm conspectu dignas calculo suo approbavit, neque* ULLA IN RE MUTATAS DIVULGAVIT... *quasdam etiam ex superiorum traditione acceptas proprio marte ipse condidit.* (*Hist. litt.* p. 492, col. 1.)

Quelques citations, tirées de la seconde partie du long *Discours* de Baillet *sur l'Histoire de la Vie des Saints,* achèveront de faire bien connaître l'esprit de ce gros livre qui (pour nous servir du mot d'un ancien), est un grand mal.

Dans cette seconde partie, Baillet, après avoir déclaré très-cavalièrement qu'il n'existait pas de *Vies des Saints* avant le travail dont il dote enfin le public, — Baillet *traite de la manière d'écrire l'histoire des Saints.*

On avait toujours cru et l'on croit encore, que les témoignages des contemporains jettent une immense lumière, — la seule vraie, — sur les hommes et les choses du passé. Il y a un grand charme d'ailleurs, uni à une grande utilité, dans la lecture des Mémoires, et c'est ce qui a toujours assuré le succès de ces sortes d'exhumations historiques et littéraires.

Mais, Baillet *a changé tout cela,* et rompant avec la tradition, il lui oppose la critique. La critique de quoi? Du néant, sans doute, puisqu'il fait table rase du passé et de son témoignage. Écoutons-le, pour la curiosité du fait et notre édification à l'égard de ses idées en matière d'Histoire :

« Les autres qualités que l'on juge inséparables de la simplicité dans *la composition* de la *Vie des Saints*, sont la sincérité, l'exactitude et le désintéressement ; mais ce n'est pas une union aussi commune qu'elle est nécessaire. Les auteurs les mieux instruits n'ont pas toujours été les plus sincères. Les corps des légendes en produisent diverses preuves dans plusieurs *Vies des Saints* composées par leurs amis, leurs parents, leurs disciples, leurs maîtres, leurs directeurs *mêmes* ou confesseurs, leurs autres contemporains; *toutes personnes, ce semble, mieux informées que des étrangers ; mais s'il est permis de le penser, toutes personnes suspectes, par la vue même de ces relations qui les liaient et qui leur faisaient découvrir la vérité de plus près.* D'une autre part, les plus sincères ne sont pas toujours les mieux instruits, ni les plus exacts, ni les plus judicieux, ni *les plus pénétrants. Tout semble* conspirer *quelquefois* à les tromper, jusqu'aux ministres et aux organes destinés à les garantir de la surprise. Les témoins, le temps, leurs propres yeux, sont *quelquefois* les premiers séducteurs qui les jettent dans l'erreur.

« C'est une chose étrange que la vérité échappe à ses plus fidèles dépositaires, elle qui se trouve *quelquefois* dans la bouche de ses propres ennemis, *quelquefois* dans celle même des démons, qui *semblent* d'ailleurs n'avoir jamais parlé aux hommes que pour mentir ou les tromper...

« Ces infidèles (conclut Baillet en parlant des hagiographes qui ont manqué de sincérité), ces infidèles ont cru pouvoir disposer de la vérité selon leur caprice, et traiter en esclave celle qu'ils devaient respecter comme leur maîtresse. (§ 69.) »

De pareilles assertions seraient capables d'exciter le mépris, si elles ne soulevaient l'indignation, — tant elles sont odieuses.

Si — comme le dit Baillet, — *les auteurs les mieux instruits n'ont pas toujours été les plus sincères,* — comment pourra-t-on croire que la seule sincérité d'un homme du XVII[e] siècle puisse réaliser ce que *les auteurs les mieux instruits* ont négligé ou dédaigné de propos délibéré?

Si les témoins ne sont plus admis à être entendus, comment feront désormais les juges; sur quoi plaideront les avocats, — *pour* ou *contre*?

Voilà jusqu'où peut mener l'outrecuidance. Mais l'outrecuidance et la logique sont ennemies mortelles et ne peuvent s'embrasser dans le même homme. Les *infidèles,* dont parle Baillet, ne sont pas loin : ce sont Launoy, Tillemont et lui surtout, leur digne adepte, qui *ont cru pouvoir disposer de la vérité selon leur caprice, et traiter en esclave celle qu'ils devaient respecter comme leur maîtresse.*

En résumé, — selon Baillet et l'école rationaliste protestante, dont il est un des Pères, — les témoignages contemporains n'ont aucune valeur, alors même qu'ils nous viennent d'hommes éminents en vertu, en science, — en sainteté, — comme étaient la plupart de ces *amis*, *parents*, *disciples*, *maîtres*, *directeurs* ou *confesseurs*, que Baillet confond tous dans la même réprobation !...

On sait ce que la critique janséniste a fait, grâce à ces règles, et l'Allemagne rationaliste est là pour nous montrer comment de la discussion et de la négation des Saints on arrive à celles des faits les mieux prouvés de l'histoire des peuples.

Plus loin, Baillet qui était loin d'être un Saint, car un Saint est doux et humble et Baillet n'était ni l'un ni l'autre, — ce Baillet se demande : *S'il faut être saint pour écrire la Vie des Saints*, et à ce propos il avance des énormités, telles qu'on ne peut s'imaginer qu'il ait joui de toute sa raison lorsqu'il les confiait au papier :

« Il semble... qu'il n'y ait que des Saints qui puissent bien entrer dans l'esprit des Saints, exposer comme il faut le principe et les motifs de leur conduite, comprendre et faire remarquer celle de Dieu à leur égard.

« Dans les siècles heureux de l'Église primitive il était plus aisé aux Saints de trouver des historiens dignes d'eux et tels qu'ils étaient eux-mêmes. Saint Luc en laissa l'exemple à ceux qui auraient *assez de résolution* pour le suivre. »

Voici maintenant un correctif d'une suprême hypocrisie : « *Cependant nous ne savons pourquoi* Dieu a permis qu'il y ait eu si peu de Saints qui soient entrés après lui dans cette carrière, et que *les plus saints d'entre ceux qui y sont entrés, n'aient pas* toujours *été ceux qui y ont le mieux réussi.* »

Vient un aveu qu'il est précieux d'enregistrer, car il concerne deux hommes que Baillet ne laisse échapper aucune occasion de nous représenter comme des faussaires en fait d'hagiographie ; — Simon le Métaphraste et Jacques de Voragine :

« Il faut que cette persuasion ait été bien forte pour n'avoir pu ôter de la pensée des peuples qu'*un* Métaphraste et qu'*un* auteur de la Légende dorée devaient avoir été de grands Saints. Le premier est encore honoré aujourd'hui d'un culte religieux dans l'Église grecque qui en fait grande solennité (le 27 de novembre.) L'on peut voir par le panégyrique de Psellus dans Allatius, combien elle était célèbre. Le second porte la qualité de *Bienheureux*... Eusèbe même... a été longtemps au rang des Saints dans les Martyrologes...

« Ceux-ci (*Simon-le-Métaphraste et Jacques de Voragine*) pourraient avoir acquis par d'autres actions de piété *l'opinion* de sainteté *qu'on leur attribue ; mais on ne comprend pas aisément comment ils ont pu la conserver par des ouvrages capables seuls de la faire perdre.* »

Ainsi, selon Baillet, l'Église a mis sur ses autels deux faussaires manifestement reconnus. Mais, ce n'est pas tout ; écoutez cette conclusion téméraire et souverainement injurieuse aux Saints même les plus dignes de toute la vénération des infidèles :

« Il n'y a point de Saint qui n'ait pu se tromper et tromper les autres après lui dans l'histoire des faits, Dieu seul ayant le privilége de ne pouvoir ni tromper ni être trompé ; mais l'intention de tromper est incompatible avec la sainteté, soit qu'elle déshonore, soit qu'elle détruise la vérité qui fait les Saints. (§ 73.) »

La plume tombe des mains en présence d'une telle audace, qui nie la tradition, foule aux pieds le passé, avilit les Saints et doute enfin de la sagesse même de Dieu, qui n'a cependant jamais permis un seul instant que la vérité restât cachée à ses Saints !...

Mais, c'est assez de ces citations ; elles sont plus que suffisantes pour montrer l'esprit et faire sonder la déplorable influence de Baillet sur les études hagiologiques, au commencement du siècle dernier.

Cet homme, qui était loin d'être un Saint, manquait des qualités les plus rudimentaires de l'écrivain et du critique ; en revanche, il était ignorant, pédant, vaniteux et d'une insigne mauvaise foi. Un de ses contemporains, savant de premier ordre, — Ménage, — le juge ainsi :

« M. Baillet qui est la vanité même, accuse tout le monde de vanité. C'est un homme qui ne sait aucune science. Il n'est ni théologien, ni jurisconsulte, ni philosophe, ni médecin, ni mathématicien. Il n'est ni poëte,

ni orateur, ni historien, ni géographe. Il ne sait comme point le grec, qui est la langue des sciences, et avec ce peu de capacité, il a la présomption de croire qu'il est capable de juger de tous les livres qui sont au monde : car il en juge, quoiqu'il proteste qu'il n'en juge point. N'est-ce pas être la vanité même ? Et cet homme qui est la vanité même, accuse comme je viens de le dire, tout le monde de vanité. » (*Anti-Baillet*, t. I, p. 3 de l'édition de La Haye, 1690, in-12.)

Ménage démontre que Baillet n'a point lu les originaux (*ibid.*, p. 65 et 246), qu'il ne puise pas dans les sources (p. 149), qu'il a fait de fausses citations (p. 69 et 70), qu'il était *ignorant* en latin et en grec (p. 25, 27 et 30), dans la chronologie, dans l'italien (p. 32 et 36), dans l'histoire ecclésiastique (p. 133), etc., etc., etc.

Menage nous apprend enfin que les Jansénistes, loin de s'applaudir de la conquête et des services de Baillet, pensaient de lui que :

« Rien n'est si dangereux qu'un imprudent ami, » — et dans un parallèle qu'il trace entre ce qu'il appelle *les petites ou mauvaises qualités de M. Baillet opposées aux grandes et bonnes des Jansénistes*, il s'exprime ainsi :

« Comme M. Baillet a donné de grandes louanges à ces Messieurs de Port-Royal qu'on appelle *Jansénistes*, et que d'un autre côté il a fort maltraité les Révérends Pères Jésuites, qui sont leurs antagonistes, on a cru qu'il était Janséniste. Et en cela on lui a fait beaucoup d'honneur. Il ne mérite pas de l'être. Ces Messieurs ont de l'érudition : et il n'en a point. Ils ont du jugement : et il n'en a point. Ils ont *de la candeur* : et il n'en a point. Ils écrivent correctement : et ses livres sont tous pleins de fautes de langue. Ils ont de l'humanité et de l'honnêteté : et M. Baillet est un homme sauvage, qui offense tout le monde de gaîté de cœur. » (*Ibid.*, p. 384.)

Le comte Joseph de Maistre eût souri à cette mention de *la candeur* de Messieurs de Port-Royal, lui qui les a si bien démasqués ; mais cette réserve faite, — il n'en est pas moins vrai que, *prudents* comme ils l'étaient, ils ont dû plus d'une fois désavouer tout bas les formes par trop rogues de l'écrivain dont ils encourageaient d'ailleurs ostensiblement les coupables et dangereuses doctrines.

TILLEMONT.

« Une violence contenue, des dehors rigides, une piété ascétique, quoique adoucie et distraite par l'amour des lettres, le goût de la vie intérieure combattu par l'attrait des agitations, un fond de dureté, un esprit d'intolérance uni à des entraînements factieux... voilà bien la physionomie du Jansénisme. »

C'est ainsi que M. Louis Blanc (1) caractérise les solitaires de Port-Royal, et ces quelques lignes nous semblent on ne peut mieux pouvoir s'appliquer à l'hagiologue dont nous allons étudier les procédés de *critique*.

Né à Paris, le 30 novembre 1637, Louis Sébastien le Nain *de Tillemont* (nom d'une terre appartenant à sa famille), était d'une famille de robe : son père, Jean le Nain, était Maître des Requêtes.

La vie de Tillemont, écrite par son secrétaire (2), nous le répésente comme un homme d'une rare austérité ; mais, la lecture attentive et réfléchie de ces pages toutes laudatives, laisse entrevoir l'orgueil et l'opiniâtreté qui se cachaient sous cet aspect humble et doux.

Tillemont mourut, le 10 janvier 1698, âgé d'un peu plus de soixante ans ; il laissait divers ouvrages, dont le plus important est — sans contredit, — celui qui a pour titre : *Mémoires pour servir à l'Histoire de l'Église*. (Paris, 1693, etc. in-4°, 16 volumes.)

Après quarante ans de travail, l'auteur n'avait fini que les six premiers siècles. C'est un ouvrage indigeste, ennuyeux, surtout plein de contradictions manifestes, — presque à chaque page.

L'impression du premier volume de cet ouvrage fut suspendue pendant plusieurs années, parce que le censeur qui lui avait été donné pour en faire l'examen, voulait qu'on retranchât divers endroits où l'auteur suivait de préférence le sentiment des critiques protestants sur des points assez im-

(1) *Histoire de la Révolution française*, tome I, livre II, chap. IV, p. 201 à 203, et 210 à 215 (1847).

(2) Michel Tronchet ou Tronchay. (*Cologne*, 1711 1 vol. in 12).

portants, se mettant ainsi en contradiction avec ses propres principes.

Car, dans la lettre qu'il écrivit au Père Lami sur son *Traité de l'ancienne Pâque des Juifs*, il dit:

« Je sais que des personnes qui ont beaucoup d'esprit et de lumières trouvent que la seconde partie de votre ouvrage peut diminuer le respect qu'on doit avoir pour les Pères; ce qui serait très-fâcheux en un siècle tel que le nôtre, où l'on se donne une malheureuse liberté de mépriser les plus grands docteurs de l'Église et où l'on abandonne sans scrupule les Pères de notre foi et les amis de Dieu, souvent pour suivre ceux qui sont les ennemis déclarés de l'un et de l'autre. »

Tillemont — on le voit, — se condamne ainsi lui-même.

L'ouvrage de Tillemont courait grand risque de ne jamais paraître; car, il s'obstinait à n'y faire aucune correction, — lorsque Port-Royal eut recours à l'autorité du chancelier Boucherat, qui nomma exprès un nouveau censeur, et l'ouvrage passa sans aucun changement. (Tronchet: *Vie de M. de Tillemont*).

Le savant abbé Faydit avait — à la même époque, — fait commencer l'impression d'un ouvrage qu'il intitula : *Mémoire contre les Mémoires de M. de Tillemont*, et qu'il devait continuer toutes les semaines; et il était même sur le point de publier un autre traité sous ce titre: *Eclaircissement sur l'histoire des deux premiers siècles de l'Église*; ces deux écrits furent supprimés par le crédit des amis de Tillemont, — disent Tronchet (*l. c. sup.*) et le Père H. de Sainte-Marie. (*Réflexions sur les règles et sur l'usage de la Critique*, note XX de la page 140, première partie).

Ces deux écrits sont fort rares à trouver. Le *Mémoire contre les Mémoires*, etc., est in-4, et l'*Eclaircissement* (aussi in-4) parut en 1695 (à Paris). « Il y a dans ce livre... qui devait être suivi de plusieurs autres volumes, qui n'ont pas paru, beaucoup d'érudition... M. de Tillemont, quoiqu'homme de bien et de piété, n'épargna rien pour faire supprimer cet ouvrage, où l'auteur prétendait découvrir beaucoup de bévues de ses Mémoires. »

Ainsi s'exprime l'abbé Lenglet du Fresnoy, peu suspect de partialité à l'égard de l'abbé Faydit et des critiques de Tillemont. — (*Méthode pour étudier l'Histoire*, T. X, page 266 et 267 de l'édition de 1772).

Tillemont avait peur de la vérité.

Prenant pour guide les règles de critique sage et modérée que nous avons déjà empruntées au savant Père H. de Sainte-Marie, pour nos Études sur Baillet, nous allons les appliquer à l'examen du système de Tillemont.

Selon le Père H. de Sainte-Marie, — Tillemont approuve et rejette souvent les mêmes auteurs:

« Adon et Usuard disent-ils des choses opposées à ses sentiments, il fait peu d'estime de leur témoignage... Mais quand il a besoin de leur autorité, il change de langage. »

Premier exemple:

« L'autorité des Martyrologes d'Usuard et
« d'Adon, qui portent que la conversion de
« saint Paul arriva la seconde année d'après
« l'Ascension, n'est pas une autorité fort
« considérable. »

Deuxième exemple :

« Adon, honoré comme un Saint dans le
« Martyrologe romain, le 16 décembre, et
« Usuard, veulent qu'on parle de l'Assomp-
« tion avec beaucoup de réserve. Le témoi-
« gnage d'Usuard est d'autant plus consi-
« dérable, que son Martyrologe a été reçu à
« Rome et dans la plupart des Églises. »

« M. de Tillemont observe la même conduite dans d'autres occasions. On ne peut rien ajouter aux éloges qu'il donne à saint Epiphane, quand il est favorable à ses sentiments:

« Saint Epiphane (dit-il), est l'un des
« Pères du IVe siècle qui a eu le plus d'éru-
« dition... Pour nous (dit-il ailleurs), nous
« aimons mieux suivre avec Baronius un
« auteur illustre et ancien comme saint
« Epiphane... Saint Epiphane est un auteur
« grave et ancien. »

« Mais quand il arrive que le témoignage de saint Epiphane incommode ce critique, alors il s'exprime ainsi:

« Il n'est pas rare que saint Epiphane se
« trompe dans l'Histoire; il n'est que trop
« facile à recevoir des histoires peu fondées,
» et il tire bien des choses des livres apo-

« cryphes; il n'a pas le don de l'exactitude; « il est capable de confondre les choses; « enfin son autorité n'est pas assez grande « pour rendre un fait certain. »

En terminant de nombreuses citations du même genre, le Père H. de Sainte-Marie conclut en ces termes :

« Je pourrais rapporter d'autres exemples, tirés de ces mêmes critiques (*Tillemont, Baillet , Dupin*), aussi bien que des autres; mais ceux qu'on vient d'alléguer prouvent suffisamment qu'ils affaiblissent le témoignage des anciens quand ils les incommodent, et qu'ils les abandonnent même avec des expressions peu respectueuses : au lieu que quand les anciens sont favorables au sentiment de ces messieurs, ils les citent avec éloge. » — (*L. c.* p. 161 à 163. Voyez encore p. 170, 173, 175, 180 et 83.)

Malgré son vif amour pour la vérité, Tillemont se sert souvent du témoignage de pièces douteuses; ce qui ne l'empêche pas — tant il est peu conséquent avec lui-même, — de rejeter le témoignage de Métaphraste, dans lequel il a puisé cependant bien des choses, mais à l'égard duquel il emploie le double système de dénigrement et d'emprunt, que nous avons vu pratiqué par Baillet, — fidèle disciple de Tillemont, sur ce point, comme sur tant d'autres.

Quittons maintenant ces considérations générales pour aborder les questions qui nous intéressent d'une façon plus particulière dans cette Etude sur Tillemont, et voyons comment il a — de propos délibéré, — semé d'obscurités l'histoire des premiers siècles du christianisme, en France.

Ainsi, dans la question si importante et si bien établie de l'*unité* de sainte Marie-Madeleine, — Tillemont tient obstinément pour la *distinction* qui fait de Madeleine, de la sœur de Lazare et de la pécheresse trois personnes différentes. En conséquence, il regarde la tradition de Provence comme destituée de fondement, et il puise dans Launoy tout ce qu'il allègue contre cette tradition.

Launoy! toujours Launoy! rien que Launoy!...

M. l'abbé Bougaud — dans un livre qui est un chef-d'œuvre de critique, — a parfaitement démasqué les procédés de Tillemont dans l'examen (pour ne citer qu'un exemple), des Actes des Saints jumeaux de Langres.

Nous avons dit (d'après le travail de M. l'abbé Bougaud), comment les Bollandistes, se trouvant en présence du travail de Warnahaire et d'un anonyme grec, avaient prudemment évité toute brusque conclusion, se contentant, dans le doute, de publier les deux Actes des Saints jumeaux.

Voyons comment se conduisit Tillemont en face de la même question. C'est M. Bougaud que nous allons laisser parler :

« Tillemont, qui écrivit le premier après les Bollandistes, ne sut pas imiter leur réserve prudente. Après avoir avoué que la question était très-difficile, très-obscure; qu'il n'avait pas en main les pièces nécessaires pour la trancher, et qu'en particulier il ne connaissait pas les monuments de l'Église de Langres; au lieu de s'abstenir comme l'avaient fait les Bollandistes, il hasarde témérairement une hypothèse défavorable à nos traditions.

« Avec cela, dit-il, si, dans cette incerti- « tude, il faut pencher plus d'un côté que « d'un autre (qui l'y obligeait?), la présomp- « tion est plutôt pour la Cappadoce, n'étant « pas difficile que quelque ecclésiastique de « Langres, banni en Cappadoce par Cons- « tance, ou faisant par dévotion le voyage « d'Orient, en ait apporté des cendres ou « quelques autres reliques; qu'on ait bâti « une église de leurs noms, ou dans la ville, « ou en un village voisin, comme War- « nahaire le semble dire; et, qu'après la « confusion qu'apportèrent les ravages des « barbares au commencement du ve siècle, « on les ait pris pour les Martyrs du lieu où « l'on voyait leur église. On aura ensuite, « sur cela, fait une histoire, etc., etc. » — (Tillemont : *Mémoires*, etc.; t. III, note 2, sur saint Bénigne.)

« Voilà, — conclut très-judicieusement M. Bougaud, — une idée hasardée très-gratuitement, on l'avouera, et très-téméraire-ment, je le répète. » — (*Etude hist. et crit. sur saint Bénigne,* p. 119.)

Pour établir que les Saints jumeaux sont nés et morts en Cappadoce, Tillemont invoque le témoignage des ménées et des ménologes grecs; — Tillemont, qui affirme

que les ménées sont pleines de fictions inventées à dessein et qu'on ne peut s'y fier. — (*Mém.*, t. I, p. 13.)

Et cependant c'est ce même homme qui, avec un seul texte tiré des mêmes ménées et des ménologes grecs, prétend renverser la tradition de l'Église de Langres, si ancienne, si universellement reçue; tant l'esprit humain est inconséquent!

M. Bougaud caractérise très-bien la critique de Tillemont, en quelques mots :

« Les hardiesses de Launoy engendrent, dans le domaine de la critique, des timidités plus dangereuses encore. On n'ose plus affirmer des traditions qui ont été si résolument niées. A la secte des violents, qui renversent tout, succède l'école des timides, qui doutent de tout.

« Tillemont est le chef de cette seconde école, comme Launoy était l'âme de la première.

« Nul doute que Tillemont ne fût de beaucoup supérieur à Launoy. Il avait plus de science et l'esprit plus juste. Il l'avait même tout à fait juste, toutes les fois qu'il ne s'agissait que de faits relatifs à l'histoire profane. Aussi son Histoire des Empereurs est-elle généralement estimée et mérite de l'être. Mais dès qu'il touchait aux questions religieuses, ce n'était plus le même homme. Il était alors timide et exagéré; timide de caractère, exagéré de principes, gêné à la fois par ses scrupules de conscience et ses préjugés de parti, et ne sachant plus se décider à rien. Lisez ses *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique*, surtout les notes ; ce sont des doutes continuels, des difficultés sur chaque pièce, des peut-être à chaque mot, de perpétuelles incertitudes qui peu à peu ébranlent tout, et font douter de tout. » (*L. c. sup. Introduction* p. 12.)

LAUNOY.

Lorsque nous faisons remonter au XVIIe siècle les erreurs, les torts, les fautes et les méfaits (pour ne pas dire *les forfaits*) de la critique en matière d'hagiologie, — nous n'entendons nullement envelopper dans une réprobation générale et systématique tous les érudits de cette époque. Loin de nous cette prétention aussi injuste que mal fondée.

Si alors nos traditions furent violemment attaquées par un Launoy et ses adhérents, — Dieu merci! elles trouvèrent de savants défenseurs dans plus d'un habile homme, vraiment digne du nom de *critique*, c'est-à-dire, de juge éclairé, grave et ami de la vérité.

Le sens de la tradition et celui de la critique, c'est-à-dire une grande liberté dans un grand respect ; une foi vive avec une érudition solide ; de l'ampleur dans les idées et de la finesse dans l'esprit ; un tact exquis avec un coup-d'œil sûr ; et par dessus tout une âme aussi exempte de préjugés que de passions (1), — tel fut Mabillon, l'illustre critique, le type et le modèle des hagiologues. Toutes ces qualités qui semblent s'exclure et que peu d'hommes ont réunies en eux, le docte Bénédictin les posséda au plus haut degré ; mais elles manquèrent totalement à l'entagoniste *quand même* de nos traditions, — le trop fameux Jean de Launoy, esprit absolu et confus, d'une science très-contestable, d'un caractère audacieux et violent, sans loyauté dans ses citations, et qui falsifiait les textes quand ils l'embarrassaient (2).

Si brusque que paraisse elle-même cette entrée en matière, — le caractère de Launoy l'explique et la justifie. La défense doit ressembler à l'attaque, avec un pareil homme.

Nous ne voulons, ni ne pouvons écrire ici sa biographie ; cela n'entre pas dans le plan de ces Études et d'ailleurs nous mènerait trop loin ; – les Œuvres complètes de Launoy ne formant pas moins de *dix volumes in-folio* (3).

Nous nous bornerons donc à l'examen de sa critique hagiologique.

Né en Basse-Normandie, dans les premières années du XVIIe siècle (1603), mort en 1678, sa carrière n'eut qu'un but : la chicane et la démolition, surtout dans le domaine des Vies des Saints et de nos premiers Apôtres, — d'où lui vint et lui est resté le surnom flétrissant de *dénicheur des Saints !...*

(1) M. l'abbé Bougaud, *l. c. sup.* Introduction, p. 5.

(2) *Idem, ibidem*, p. 7.

(3) Sur Launoy, voyez les notices de la Biographie de Feller et de la Biographie universelle de Michaud.



Ce père de la sophistique appliquée à l'érudition, exposa ses idées et sa méthode pour la première fois dans un petit traité publié à Paris sous ce titre : *Dissertatio de commentitio Lazari et Maximini, Magdalenæ et Marthæ in Provinciam appulsu*, dans lequel il traitait de fables et même d'impostures toutes les traditions des Églises de Provence.

L'ouvrage souleva une véritable tempête. Réfuté par une foule de critiques, condamné par l'Université d'Aix et par le Parlement de Provence, Launoy avait promis de se rétracter ; mais, il sacrifia la vérité à son amour-propre, et il attaqua les origines de toutes les Églises des Gaules. La lutte dura vingt ans...

Contre toutes les vénérables traditions de la France, Launoy ne sut jamais apporter qu'un seul argument, — l'argument négatif. Cet homme qui visait à la réputation de critique et qui ne fut jamais qu'un sophiste, fit pourtant une révolution.

Chef d'école, il tenait tous les lundis chez lui un cercle où se groupaient un certain nombre de prétendus savants ; l'on y traitait de philosophie, de théologie, de politique et d'histoire. Bossuet, qui se défiait de ces réunions, apprit bientôt qu'on y hasardait des propositions favorables au socinianisme, — l'arianisme moderne, — et il était difficile qu'il en fût autrement, la réunion étant composée en partie de protestants. On s'y occupait aussi beaucoup de Richer, de ses opinions politiques, et on cherchait à établir un système démocratique et anarchique qui renversait par la base l'autorité de l'Église et de l'État.

Surtout on faisait la guerre aux légendes et on y applaudissait à toutes les témérités de Launoy, chez qui cette guerre était devenue une manie dont on cite des traits curieux et affligeants.

« Chaque fois que je rencontre M. de Launoy, — disait le curé de Saint-Eustache, à Paris. — je le salue bien bas, de peur qu'il ne m'ôte le patron de mon église. »

Un jour que Launoy exposait devant le président de Lamoignon son système de démolition, à l'égard des Saints, ce magistrat lui demanda grâce pour saint Yon :

« Comment lui en voudrais-je, — riposta brutalement Launoy ; — je n'en ai jamais entendu parler. »

« Il avait — nous dit Adrien de Valois, — rayé de son calendrier sainte Catherine, vierge et martyre. Il disait que sa Vie était une fable, et pour montrer qu'il n'y ajoutait aucune foi, — tous les ans, au jour de la fête de cette Sainte, il disait une messe de *Requiem. C'est de lui-même que je tiens cette particularité* (1). »

C'est au sortir d'une de ces séances du lundi, que Claude Sarreau, conseiller au parlement de Paris, applaudissant à Launoy qui venait de jeter bas — disait-il, — l'histoire menteuse de la retraite de saint Bruno au désert ; qui avait arraché sainte Madeleine aux Provençaux, et détruit l'aréopagitisme de saint Denys, osait traiter ces vénérables traditions, ces vérités inébranlables, « d'insignes monuments de la superstition (*ista omnia superstitionis insignia monumenta* (2). »

Aux raisons qu'on lui opposait, Launoy répondait par des sarcasmes, des pamphlets anonymes et des placards outrageants, dont ses sectateurs se faisaient les colporteurs et les afficheurs.

En 1653, dom Jean Bondonnet avait fait paraître une *Réfutation des trois Discertations de Mᵉ Jean de Launoy... contre les Missions Apostoliques dans les Gaules, au premier siècle*.

« J'avais — dit-il, — encore la plume à la main, quand le second de mai, jour du Synode provincial, dans tous les lieux publics du Mans, on vit des placards affichés portant pour titre : L'ARROGANCE MORTIFIÉE et plusieurs autres injures, dont je ne veux pas salir ce papier, le tout sous le nom de Monsieur de Launoy, docteur en théologie, comme si c'eût été un livre composé de nouveau contre moi...

« Je ne crois point du tout que le sieur de Launoy ait commis cette action lâche, et que lui qui est une bibliothèque vivante, ait consenti aux affiches de ces faux placards, — lui (dis-je), à qui les livres ne coûtent rien à faire. Quelques-uns de ses amis ont cru le

(1) *Valesiana, ou les Pensées critiques, historiques et morales de M. (Adrien) de Valois*, recueillies par son fils, édition de 1694, p. 36.

(2) Claudii Sarravii, senatoris Parisiensis, Epistolæ. (Arausioni, 1644, p. 199.)

servir en cela qui l'ont desservi; mais, quoi qu'il en soit, il est, en quelque façon, cause de toutes les injures qui y sont couchées, lesquelles ils ont recueillies de divers lieux de ces trois Dissertations où elles se trouvent éparses, et d'où ils les ont soigneusement ramassées pour les faire voir en bloc, croyant qu'encore qu'ils agissent en ceci sans sa commission ils ne faisaient toutefois rien contre son intention, ayant travaillé après un si beau modèle qu'il leur en avait laissé. »

Launoy a vu sa science contestée, même par ses admirateurs et ses partisans.

L'abbé de Longuerue, — peu suspect, — a écrit :

« Les premiers siècles étaient pays inconnus pour lui... M. de Launoy ne savait rien au-delà du xe siècle (1). »

Nous pourrions, au reste, rapporter ici les témoignages d'une multitude d'auteurs non suspects de partialité, qui montreraient combien Launoy était peu versé dans l'art de la critique.

Nous nous bornerons au témoignage des savants Bénédictins, auteurs du *Nouveau traité de Diplomatique*, dont le mérite, la modération et l'exactitude sont si connus, et dont le jugement doit servir à donner la juste mesure de l'habileté de Launoy, considéré comme critique.

« Nous rendons volontiers justice aux talents et à *la probité* de M. de Launoy,— disent ces auteurs, — mais, hardi et outré critique, *il n'était rien moins qu'antiquaire.* L'éditeur de ses ouvrages reconnaît lui-même les excès de sa plume, et n'excuse ses erreurs que sur la nouveauté des sujets qu'il traitait dans un temps où les règles de la bonne critique et la science des diplômes étaient presque inconnues (2).

« M. de Launoy a rejeté comme faux le privilége du pape Adéodat, en faveur des moines de Saint-Martin de Tours, par la raison qu'il n'est point daté de l'Incarnation de Notre-Seigneur : ce seul trait décèle toute la justesse de sa critique (3).

« Il prétend qu'une bulle de Zacharie est évidemment fausse, parce qu'elle est scellée en plomb, usage, selon lui, alors inconnu (1).

« Autre exemple : il déclare fausse une Notice de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, uniquement parce qu'elle porte qu'Alexandre III étant venu à ce monastère, prêcha au peuple dans le Pré-aux-Clercs. Telle est sa critique (2).

« Il rejette un privilége accordé par le second Concile de Toul, sous prétexte que les prélats qui l'ont signé, diffèrent, et pour le nombre et pour les noms, de ceux qui ont souscrit aux canons de ce Concile. Il est surprenant que notre docteur n'ait pas vu que cette différence vient de ce que le privilége a été souscrit en différents temps, par des évêques qui n'avaient point assisté au Concile. Ce seul trait prouve la faiblesse des moyens dont se servait ce fameux critique pour combattre les anciens priviléges (3).

Voilà pour l'érudition de Launoy; pour son orthodoxie, il faudrait citer vingt-neuf de ses écrits que Rome a flétris dans son catalogue des livres condamnés. Parmi ces écrits, on remarque les Dissertations qu'il composa contre l'Apostolat des premiers siècles, en France, — sous ce titre : *Dissertationes tres, quarùm una Gregorii Turonensis de septem episcoporùm adventu in Galliam; altera Sulpicii Severi de primis in Galliam martyribus locus defenditur; tertia quid de primi Cenomanorum antistitis epocha sentiendum sit, explicatur* (4).

Le savant pape Benoît XIV a convaincu Launoy d'avoir voulu falsifier un décret du saint Concile de Trente, et dit de cet auteur : « Launoy a menti très-impudemment et très-honteusement. » — *Launoyum impudentissimè turpissimèque mentitum* (5).

Veut-on connaître plus à fond ce soi-disant critique et son parti pris de ne pas se rendre, même au bon sens, même à l'évidence, — qu'on relise cette lettre si curieuse et

(1) Longueruana, etc. 2e partie, p. 37 et 74.
(2) T. III, p. 658.
(3) T. V, p. 145.

(1) T. IV, p. 25.
(2) T. V, p. 274.
(3) T. V, 455.
(4) Voyez dans M. Faillon : *Monuments inédits sur l'Apostolat de sainte Marie-Madeleine*, t. I, col. 1343 et 1344, la liste des ouvrages de Launoy mis à l'index.
(5) Benoit XIV : *de Festis*, lib II, cap. XV, n° 12.

si franche d'un de ses contemporains, le savant Père Pagi (1) :

« *Aix, le 2 juin 1689.*

« ... Étant à Paris, en l'année 1664, et me trouvant dans la bibliothèque de M. l'abbé Durand,... homme fort savant... feu M. de Launoy lui envoya son laquais, de la rue où il était, pour lui dire s'il ne l'incommoderait point. M. l'abbé répondit qu'il fît monter son maître, et me dit qu'il mettrait sur le tapis la question de la Madeleine, et qu'il me priait de ne me piquer d'aucune parole que M. de Launoy pourrait dire mal à propos, *parce qu'il le connaissait d'une humeur à s'emporter facilement.*

« Après que M. de Launoy eut fait ses compliments, M. l'abbé lui dit qu'il souhaitait depuis longtemps de s'éclaircir sur la question de sainte Madeleine, et qu'il ne devait point laisser passer l'occasion qui se présentait, assurant M. de Launoy qu'il traiterait avec un homme docile et intelligent en la critique. Je protestai que je n'avais point fait d'étude particulière sur ce fait ; mais que je lui en dirais le peu que j'en savais. M. de Launoy répliqua que *si je n'étais point préoccupé, comme le sont ordinairement tous ceux qui ont intérêt dans les choses qui tombent en dispute,* nous serions bientôt d'accord ; il me pria donc d'apporter quelques raisons en faveur des Provençaux, *qu'il disait n'en avoir point ;* mais je lui dis que c'était à lui à apporter les siennes, et à moi de le satisfaire. M. l'abbé le pria d'abord de proposer ce qui était le plus contraire à notre tradition.

« M. de Launoy dit qu'il voulait savoir auparavant si je croyais tous les anciens Actes des Vies des Saints véritables ; je lui répondis que non ; qu'il y en avait de supposés, d'interpolés et d'autres dont la foi était douteuse... Il dit ensuite qu'*une tradition, pour être universelle, ne laisse pas d'être fausse*; de quoi il apporta divers exemples desquels *il conclut que l'universalité de la nôtre ne lui servait de rien.* Je répondis... que l'universalité de la nôtre n'avait rien qui lui fût contraire quant à la substance, et que cela suffisait.

(1) *Mercure de France*, année 1723, décembre. p. 1329 et suivantes.

« M. de Launoy croyant avoir cause gagnée, M. l'abbé dit qu'il fallait un autre argument, puisque celui-là laissait la chose indécise. M. de Launoy en fit un second, et dit que tous les peuples avaient dressé des églises à l'honneur des Saints qui leur avaient les premiers prêché la foi, ce qu'il prouva fort au long, et que *cependant il n'y avait aucune église cathédrale ou métropolitaine en Provence dédiée à sainte Madeleine,* et que la plus ancienne était celle de Sainte-Madeleine de la ville d'Aix, bâtie depuis trois siècles.

« Je répondis que non-seulement en Provence, mais même dans tout le royaume, il n'y avait point de métropole ou de cathédrale bâtie en l'honneur de ceux qui avaient les premiers prêché la foi, comme il se voit par le catalogue des cathédrales et des métropoles de ce royaume que Papyre Masson a dressé : j'ajoutai que non-seulement l'an 900, il y avait en Provence des églises de Sainte-Madeleine, mais encore dans le VIe siècle ; que Charles le Chauve faisait mention d'une église de Sainte-Madeleine, d'un monastère de la ville d'Arles ; mais même qu'il y avait apparence que ce monastère était un de ceux qui étaient à Arles du temps du roi Childebert et de saint Aurélien, archevêque d'Arles. *Il nia* que Charles le Chauve eût jamais parlé dans ses lettres-patentes d'aucune église de Sainte-Madeleine ; pour lors je me levai, et je cherchai dans la bibliothèque le livre de Boscus, qui rapporte ces lettres-patentes. *M. de Launoy éclatait de rire* et me croyait fort en peine ; mais comme il vit que j'étais fort rassuré, *il dit que si j'en trouvais, elles seraient supposées par quelques moines.*

« Je lui répondis qu'elles ne seraient point supposées, et que si elles l'étaient, je me faisais fort de lui montrer que ce ne serait pas par un moine. Ayant trouvé le livre, je le lui mis entre les mains. La charte en question commençait par ses paroles : *Carolus Francorùm Germanorùm et Italorùm rex.* Il dit là-dessus que ces paroles en montraient *évidemment* la supposition, Charles le Chauve n'ayant jamais possédé ces trois royaumes ; je lui répliquai que les princes de ce temps-là, aussi bien que ceux du nôtre, pour posséder quelques villes ou quelques provinces dans quelque royaume, se disaient rois du

tout et qu'ainsi Théodoric, roi d'Italie, est appelé par Cassiodore, son secrétaire, *Rex Galliarûm*, quoiqu'il ne fût maître que de la partie de Provence qui est en deçà de la Durance ; et *comme il chicanait là-dessus*, je voulus prendre Myracus, qui rapporte diverses chartes de Charles le Chauve, croyant qu'il y en aurait qui commenceraient par les mêmes paroles ; mais M. l'abbé dit à M. de Launoy d'apporter quelque autre nullité. Celui-ci chicana sur le mot d'*Alodium*, disant que c'était un mot récent, ce que je niai.

« Pour lors, M. l'abbé me tira doucement par la robe et me dit comment je savais que cette charte ne pouvait point être supposée par un moine ; ce que je compris qu'il fit pour donner quelque satisfaction à *M. de Launoy, qui paraissait tout déconcerté.* Je lui dis en riant que ces lettres-patentes ayant été dressées pour mettre les archevêques d'Arles et de Vienne dans quelque accord touchant la primatie, il n'était nullement croyable que les moines eussent quelque part eu la supposition d'une charte qui ne traitait que des droits des deux archevêchés, comme il se voyait par sa lecture.

« Ensuite de quoi M. de Launoy s'étant levé, comme si la dispute était finie, M. l'abbé se jeta sur des discours généraux de l'obscurité des anciens siècles. Il me souvint alors que feu M. l'évêque de Vaison m'avait dit autrefois que M. le cardinal Mazarin, menant un ambassadeur dans la bibliothèque, et l'ayant vu d'un côté, et M. de Launoy de l'autre, il s'arrêta et lui demanda s'il était du sentiment de M. de Launoy touchant sainte Madeleine ; à quoi ayant répondu que non, et ajouté que M. de Launoy changerait de sentiment s'il avait été en Provence, M. le cardinal dit à M. de Launoy d'apporter la meilleure raison qu'il eût contre les Provençaux, et à M. de Vaison d'y répondre en peu de paroles. M. de Launoy s'excusait, en disant que S. E. n'avait pas tant de temps à perdre qu'il lui en fallait pour s'expliquer. S. E. lui dit qu'elle aurait patience.

« M. de Launoy apporta un passage de saint Epiphane, le même qu'il rapporte dans son Traité sur sainte Madeleine, auquel M. de Vaison ayant très-bien répondu, M. le cardinal lui fit présent d'une belle montre en présence de diverses personnes de qualité qui étaient dans la bibliothèque, ou qui étaient à sa suite. M. de Vaison dit qu'il remerciait M. de Launoy d'avoir été la cause de ce présent, et lui offrit cordialement tous ses services ; et qu'ensuite, ayant eu grand commerce avec lui, celui-ci lui avait écrit deux lettres, lorsqu'il était en Provence, par lesquelles il lui marquait qu'*étant dans le dessein de rétracter son opinion, comme il le lui avait promis à Paris*, le P. Théophile Raynaud l'ayant maltraité dans ses livres, *il la voulait soutenir plus fortement qu'auparavant*, ajoutant qu'il me ferait voir ces lettres avant mon départ de Vaison, où je me trouvais pour lors ; néanmoins, il ne se souvint pas de me les montrer, ni moi de les lui demander ; de sorte que comme je parlais avec M. de Launoy, il me souvint de cela ; et m'ayant dit plusieurs fois qu'il ne croyait pas qu'il y eût d'autres hommes de lettres qui fussent de mon sentiment, je lui répondis que M. l'évêque de Vaison, qu'il honorait fort, en était persuadé ; et comme il parlait à sa louange, je lui dis qu'il était mon ami intime, et que je l'allais voir quelquefois, parce qu'il avait des livres que je ne trouvais pas ailleurs ; sur quoi M. de Launoy me dit : *Si M. de Vaison vous a montré quelques lettres de moi, touchant sainte Madeleine, elles sont supposées, car, je ne lui ai jamais rien écrit sur cela ;* je lui répliquai qu'il ne m'en avait point montré ; mais qu'il était fort son ami et le mien, et que j'espérais qu'il serait un jour de notre sentiment. Il répondit : *Jamais*. Je lui dis : « Mais si vous trouviez des titres qui vous y obligeassent ; » il me répondit *qu'il ne s'en pouvait pas trouver*. Après cela, je ne doutai plus qu'il n'eût écrit les lettres en question, et que M. de Vaison, dont je connaissais la candeur, ne m'eût dit la vérité ; *car M. de Launoy n'avait que deux arguments, l'un tiré de la négation, et l'autre de la supposition de tous les titres qu'on lui opposait...*

« Je suis, Monsieur, etc.

Fr. Antoine Pagi.

On sait à quoi s'en tenir maintenant sur l'érudition, la critique et la bonne foi de Launoy. Les beaux travaux de M. l'abbé Faillon sur sainte Madeleine et de M. l'abbé Bou-

gaud sur sainte Benigne, ont démontré aussi clairement que savamment le mépris dont on devait à jamais couvrir les systèmes de Launoy et de ses disciples, — Tillemont, Baillet et Godescard.

C'est donc avec une profonde sagesse que le Parlement de Provence condamna les opinions du fougueux critique, et formula en ces termes son arrêt contre ce démolisseur systématique des plus vénérables traditions ecclésiastiques de la France :

« Sur ce que le procureur général du roy a représenté que la censure du livre intitulé : *Disquisitio disquisitionis de Magdalena Massiliensi advena,* faite par la Faculté de théologie et Université de cette ville d'Aix, ensuite de l'arrêt de la cour, lui ayant été remise, il a remarqué qu'elle était fondée sur ce que les opinions soutenues au (*dans le*) dit livre *penchaient à l'hérésie,* ébranlaient les anciennes traditions de l'Église, choquaient la croyance commune des fidèles et dérogeaient à la vénération qui est due à sainte Madeleine ; et qu'outre les raisons exprimées en ladite censure, la nouvelle opinion que l'on veut introduire, renverse tout ce qui est contenu aux Bréviaires des églises de cette province, et diminue par ainsi la foi que l'on doit ajouter à ce qui est dit en l'Office divin : que d'ailleurs, *ledit livre contient une fausse doctrine contraire à la vérité d'une tradition immémoriale,* confirmée par la fondation de tant d'églises, par l'imposition des noms de tant de villes de ce pays. Et partant, *ce Traité étant impie et scandaleux, et conduisant insensiblement, et par divers degrés, au mépris des traditions approuvées et reçues de* (par) *l'Église, et de là à l'hérésie ;* requiert au moyen de ce, ledit Traité être condamné et supprimé...

« Publié à la barre du Parlement de Provence, séant à Aix, le 17 mars 1644 (1). »

(1) Voyez M. Faillon, *l. c. sup.*, t. II, col. 1841 et 1482.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

Le Mans.—Imp. Beauvais, place des Halles, 19.

On peut considérer les ANNALES HAGIOLOGIQUES comme la meilleure et la plus intéressante Histoire ecclésiastique de France. Ici tout est nouveau, car, tout était à peu près inconnu ou mal connu. Ce ne sont pas d'arides discussions, mais des faits, — rien que des faits et tous plus intéressants les uns que les autres. A mesure qu'on avance dans cette lecture, le plan de l'ouvrage s'agrandit; on voit se former notre nation, créé par le travail incessant des Saints qui ont évangélisé notre patrie.

On trouve dans ces ANNALES non-seulement l'Histoire, mais encore la Géographie, les Mœurs, Coutumes, Usages, etc., de nos aïeux, — tous documents en quelque sorte inédits et qu'il est impossible de puiser à d'autres sources.

Les documents que nous donnons n'ont encore paru dans aucun ouvrage. La plupart sont manuscrits ou dans des livres très-rares, qu'on ne trouve qu'avec peine dans les grands dépôts et les anciennes bibliothèques.

Lorsque les premiers prédicateurs de l'Évangile vinrent dans les Gaules, la France avait une étendue bien plus grande qu'au temps où nous vivons; — l'on a suivi la géographie du temps, de manière que l'Histoire, tout en donnant le récit de l'apostolat des premiers Saints et Martyrs, fait connaître les mœurs des Gaulois et des Romains, qui gouvernaient ce pays, — ce qui fournit des connaissances variées sur ces temps reculés.

Pour les renseignements, en dehors de l'abonnement, s'adresser à M. BARTHÉLEMY, rue de l'Orangerie, 36, à Versailles (Seine-et-Oise).

Au moyen d'un traité passé avec la maison Schulgen et Schwan de Paris, nous pouvons offrir à nos Souscripteurs 12 belles gravures coloriées pour 2 fr. 50 c. de supplément au prix de l'abonnement. Ces gravures se vendent partout 6 fr. les douze. Pour avoir ces gravures, il faut souscrire d'avance; on fera un tirage exprès pour les Souscripteurs des *Annales hagiologiques*.

DEUX ÉDITIONS.

1re ÉDITION. — Paraît tous les mois par livraisons de trois feuilles grand in-8, 2 colonnes à la page, soit 96 colonnes par livraison, et donne par an la matière de 5 volumes in-8 ordinaires. — Prix, pour l'année : 8 fr. — Deux années ont paru; la troisième a commencé en décembre 18[illegible].

2e ÉDITION, conforme à la première. — Publication par livraisons d'une feuille grand in-8, soit 32 colonnes, à 20 c. la livraison, paraissant trois fois par mois, — le 1er, le 10 et le 20.

[illegible]